

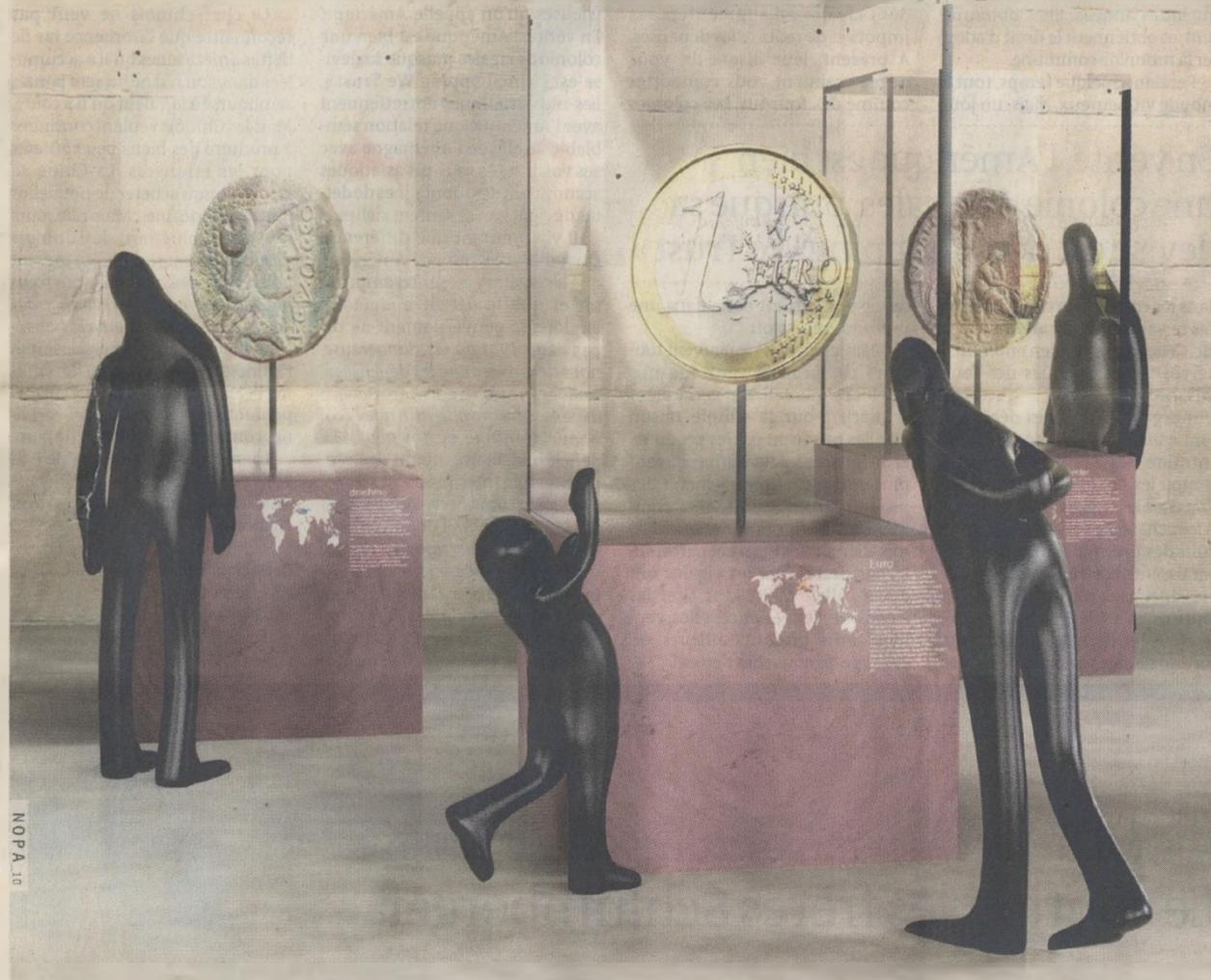
Le Monde

Economie

Opinions et stratégies, acteurs et entreprises

Crise de l'euro Une petite histoire des zones monétaires

■ Comment le dollar, le mark, le franc... sont devenus des références
■ L'hégémonie politique, plus que les critères économiques, a toujours été le principal moteur de la reconnaissance de monnaies pérennes



Un euro valait 1,2285 dollar à l'ouverture des marchés, lundi 31 mai, après l'annonce, vendredi, de la dégradation de l'Espagne par l'agence Fitch. Le spectre d'une attaque spéculative des marchés à l'encontre des det-

Dossier

tes souveraines des pays de la zone euro les plus fragiles, à l'instar de celle qui a contraint l'Europe et le Fonds monétaire international (FMI) à voler début mai au secours de la Grèce, n'est pas écarté, ali-

mentant les scénarios d'éclatement de la monnaie unique.

La crise de l'euro rappelle que, historiquement, la construction d'une zone monétaire est un processus fragile et réversible. Comment et pourquoi, à un moment donné, les agents économiques d'un territoire délimité, ou encore les Etats d'une région, s'accordent-ils sur l'utilisation d'une monnaie spécifique – à l'instar des Etats nord-américains autour du dollar, des Etats allemands autour du mark, de la France républicaine autour du franc? Ou, inversement, pourquoi perdent-ils confiance en

elle et l'abandonnent-ils au profit d'une autre, au travers de crises économiques et sociales parfois violentes? Economistes et historiens se sont penchés sur ces questions, s'efforçant de définir les critères optimaux de l'apparition d'une zone monétaire, théorisant l'apparition ou la perte de la confiance.

Mais le moteur essentiel de la réussite – comme de l'échec – de telles constructions demeure un principe politique, et non économique, affirment Marc Flandreau, historien des monnaies et professeur à l'Institut des hautes études internationales à Genève, et André

Orléan, économiste et directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

En effet, l'utilisation privée de la monnaie pour échanger des biens et des services est un phénomène récent et limité: son expansion à la planète entière date du XX^e siècle. L'outil d'échange le plus fréquent reste, à l'échelle de l'histoire et de la géographie humaine, le troc, bien que la monnaie soit fort ancienne. Car son usage fut d'abord lié à l'affirmation du pouvoir d'un souverain sur le territoire qu'il contrôle.

►►► Lire la suite page 4

Philippe Askenazy



Domenech et la science économique

Plus qu'une dizaine de jours avant le premier match de l'équipe de France à la Coupe du monde 2010, le 11 juin. L'entraîneur Raymond Domenech, partant à la fin de la compétition, risque bien d'être le premier accusé d'une déroute annoncée. On pourrait notamment lui reprocher de ne pas avoir su s'entourer de ces nouveaux grands spécialistes du football que sont... les économistes, plus précisément les économistes comportementalistes.

L'économie comportementale est un champ en pleine expansion; il étudie les comportements des agents économiques dans les situations complexes auxquelles ils font face, comportements qui peuvent apparaître non rationnels. Théorie, expériences en laboratoire autour de jeux ou neuroéconomie sont mobilisées. Cette recherche fondamentale et appliquée est loin d'être anodine. Mieux comprendre les comportements permettrait par exemple de décortiquer le rôle de l'humain dans les dysfonctionnements des marchés financiers.

Le football représente a priori un bel ensemble d'expériences naturelles – c'est-à-dire d'événements qui peuvent être considérés comme des expériences qu'offre la nature aux chercheurs –, documentées et nombreuses. Il se prête donc au traitement statistique.

Actuellement, certains des plus brillants chercheurs en économie comportementale se mobilisent sur un débat essentiel: est-ce que tirer les premiers lors de la séance de tirs au but, en cas de match nul à la fin des prolongations, donne plus de chance que de tirer en second?

Tout part d'un article à paraître dans l'*American Economic Review*. Il faut déboursier 200 dollars (164 euros) pour avoir simplement le droit de soumettre un article dans cette revue académique de référence, l'une des plus sélectives dans le domaine économique, capable de faire les carrières des universitaires. Cet article de Jose Apesteguia et Ignacio Palacios-Huerta voit dans l'épreuve des tirs au but un exemple important sur les conséquences des «biais complexes dans les tournois séquentiels»... C'est-à-dire que, contrairement à des jeux comme les échecs, où être le premier à jouer donne un avantage ou un désavantage, l'ordre de tir ne modifie pas la probabilité de victoire de l'une ou l'autre équipe... à moins que cela n'influence psychologiquement les joueurs.

Les deux auteurs ont donc collecté les résultats de 129 matchs de compétitions nationales et internationales. Le résultat est spectaculaire: dans plus de 60% des cas, c'est l'équipe ouvrant les tirs qui, in fine, gagne la partie, soit significativement plus que les 50% attendus statistiquement. Les auteurs concluent que leurs résultats, qui portent pourtant sur des sportifs entraînés, révèlent une source de pression qui joue contre les performances des agents.

►►► Lire la suite page 2

Annonces

Regard sur les ressources humaines Page 8
Dirigeants ■ Finance, administration, juridique, RH ■ Banque assurance
■ Conseil, audit ■ Marketing, commercial, communication ■ Santé ■ Industries et technologies ■ Carrières internationales
Multiposte ■ Collectivités territoriales
Pages 7 à 10

Consultez notre site: www.lemonde.fr

L'éclairage de Martin Wolf p. 2



Les cigales et les fourmis de l'économie mondiale

Chronique p. 3

« Imposer les riches, mais lesquels? », par Thibault Gajdos

Stratégie p. 6

Haribo s'appuie sur ses bonbons phares pour innover

Le Monde
Dossiers & Documents
POUR RÉUSSIR VOS EXAMENS
Juin 2010

Sociologie
La quête du bonheur

Littératures
La Vienne de Stefan Zweig

Sciences
Ces satellites qui nous surveillent

2,95 €

www.lemonde.fr/dosdoc

Domenech et l'économie

►►► Suite de la chronique de Philippe Askenazy

Mais c'était sans compter sur l'une des jeunes vedettes de l'économie comportementale, Martin Kocher. Convoité par les universités françaises et suisses, il a finalement quitté l'université de Munich pour celle d'East Anglia au Royaume-Uni : le monde universitaire connaît lui aussi des transferts record...

Associé à Marc Lenz et Matthias Sutter, il vient de produire un document de travail qui éreint l'article de l'*American Economic Review*. Les auteurs remarquent que l'échantillon des matches retenus par cet article n'est pas homogène ; par exemple, pour la Ligue des champions, sont pris en compte toutes les finales, mais aussi, pour les seules années 2000-2003, les autres matches de la compétition.

Kocher et ses coauteurs ont donc constitué une base exhaustive des matches de 1970 à 2003 pour six compétitions majeures (Coupe du monde, championnat d'Europe, Ligue des champions, Coupe des vainqueurs de coupe jusqu'à sa disparition, Coupe d'Allemagne). Si 63% des équipes qui tirent en premier à la Ligue des champions gagnent, ce pourcentage tombe à 44% à la Coupe du monde et même 33% en championnat d'Europe... Au total, il n'y a aucune évidence statistique qui justifierait l'angoisse des supporters si leur équipe ne tire pas en premier.

Cette controverse est triplement embarrassante pour la science économique. Elle paraît bien futile au moment où l'économie mondiale est déstabilisée. Elle interroge la validation des travaux statistiques par de prestigieuses revues scientifiques, qui font souvent arguments d'autorité pour des politiques économiques. Enfin, elle montre que la propension des économistes à se saisir de champs qui ne sont pas au cœur de leur discipline sans convoquer les spécialistes de ces champs peut amener à des conclusions hâtives... ■

Philippe Askenazy, directeur de recherche au CNRS, Ecole d'économie de Paris.



L'éclairage

Aujourd'hui, les fourmis sont allemandes et chinoises, tandis que les cigales sont américaines, grecques, espagnoles...

Une fable contemporaine

Par Martin Wolf

Tout le monde connaît la fable *La Cigale et la Fourmi*. La paresseuse cigale chante pendant tout l'été tandis que la fourmi fait des provisions pour l'hiver. Quand arrivent les grands froids, la cigale supplie la fourmi de lui donner de quoi manger. La fourmi refuse et la cigale se meurt de faim. La morale de cette histoire ? L'oisiveté est mère du besoin.

Aujourd'hui, les fourmis sont allemandes, chinoises et japonaises, et les cigales américaines, britanniques, grecques, irlandaises et espagnoles. Les fourmis produisent des biens alléchants que les cigales désirent acheter. Ces dernières demandent aux premières si elles souhaitent quelque chose en retour. « Non, répondent les fourmis. Vous n'avez rien de ce que nous voulons, sauf peut-être une maison au bord de la mer. Nous vous prêterons de l'argent. Ainsi, vous profiterez de nos produits et nous accumulerez des fonds. »

Cigales et fourmis sont heureuses. De nature frugale et prudente, les fourmis déposent leurs recettes excédentaires dans des banques supposées sûres, lesquelles prêtent à leur tour aux cigales. Ces dernières, du coup, n'ont plus besoin de produire des biens, puisque les fourmis leur fournissent à bas prix ce dont elles ont besoin. Mais les fourmis ne leur vendent pas de maisons, de centres commerciaux ni d'ensembles de bureaux. Alors ce sont les cigales qui les construisent. Elles demandent même aux fourmis de venir exécuter le travail. Puis les cigales constatent qu'avec tout l'argent qui afflue chez elles, le prix des terrains aug-

mente. Aussi elles empruntent plus, construisent plus et dépensent plus. Et devant la prospérité des colonies de cigales, les fourmis disent à leurs banquiers de prêter encore plus aux cigales.

La fourmillière allemande se trouve tout près de plusieurs petites colonies de cigales. « Nous voulons être vos amis, disent les fourmis allemandes. Aussi, pourquoi n'utiliserions-nous pas toutes la même monnaie ? Mais d'abord, vous devez promettre de toujours vous comporter, à l'avenir, comme des fourmis. » Les cigales doivent donc passer un test en se comportant comme des fourmis pendant quelques années. Elles obtempèrent, et obtiennent le droit d'adopter la monnaie commune.

Pendant quelque temps, tout le monde vit heureux. Mais, un jour,

Les fourmis allemandes s'aperçoivent alors que leurs réserves de richesses ne valent pas grand-chose, puisque les cigales ne peuvent rien leur fournir de ce qu'elles voudraient, à part des maisons à bas prix au soleil. Les banques des fourmis ont alors le choix entre passer les mauvais prêts par profits et pertes, ou convaincre les gouvernements des fourmis de donner encore plus d'argent des fourmis aux colonies de cigales.

Les gouvernements des fourmis préfèrent adopter la seconde solution, qu'on appelle « plan de sauvetage ». En même temps, ils demandent aux gouvernements des cigales d'augmenter les impôts et de réduire les dépenses. A présent, leur disent-ils, vous devez vraiment vous comporter comme des fourmis. Les colonies

Il se trouve qu'il existe d'autres nids de fourmis de par le monde. L'Asie, en particulier, en possède beaucoup. L'un des plus riches, le Japon, ressemble à l'Allemagne. Le nid chinois, quoique beaucoup plus vaste, est aussi bien plus pauvre. L'un et l'autre veulent s'enrichir en vendant des produits peu coûteux aux cigales et en les rendant débitrices à leur égard. Le nid chinois va même jusqu'à fixer le taux international de sa monnaie à un niveau qui garantit l'extrême bas prix de ses produits.

Heureusement pour les Asiatiques, il existe une très grosse colonie de cigales extrêmement industrielles qu'on appelle Amérique. En vérité, l'Amérique est bien une colonie de cigales puisque sa devise est : « In Shopping We Trust ». Les nids asiatiques entretiennent avec l'Amérique une relation semblable à celle de l'Allemagne avec ses voisins. Les fourmis asiatiques accumulent des montagnes de dettes de cigales et se sentent riches.

Il y a pourtant un différenciel. Quand la crise frappe l'Amérique, que les cigales y cessent d'emprunter et que le déficit budgétaire explose, le gouvernement ne dit pas « La situation est dangereuse, nous devons réduire les dépenses », mais au contraire « Nous devons dépenser encore plus afin que l'économie continue de tourner. » Le déficit budgétaire atteint des proportions gigantesques.

Cela suscite la nervosité des Asiatiques. Aussi le chef du nid chinois dit à l'Amérique : « Nous autres, qui sommes vos créanciers, insistons pour que vous cessiez d'emprunter, tout comme les cigales européennes. » Cela provoque l'hilarité du chef de la colonie américaine :

« Nous ne vous avons jamais demandé de nous prêter cet argent. Nous vous avons même dit que c'était une folie. Nous voulons faire en sorte que les cigales américaines aient des emplois. Si vous ne voulez pas nous prêter de l'argent, vous n'avez qu'à apprécier le taux de votre monnaie. Ainsi nous pourrions produire ce que nous vous achetions auparavant, et vous n'aurez plus à nous accorder de prêt. » L'Amérique donne à ses créanciers une vieille leçon : « Si vous devez 100 dollars à votre banque, vous avez un problème ; si vous lui devez 100 millions, c'est elle qui en a un. »

Le chef chinois ne veut pas reconnaître que l'immense tas de dettes américaines qu'il a accumulées dans son nid ne lui sera jamais remboursé à la valeur qu'il a coûté. Mais les Chinois veulent continuer à produire des biens peu coûteux pour les étrangers. La Chine se résout donc à acheter de nouvelles dettes américaines. Mais plusieurs décennies plus tard, les Chinois disent aux Américains : « A présent nous voudrions que vous nous fournissiez des produits en échange des dettes que vous avez envers nous. » Nouvel éclat de rire des cigales américaines, qui s'empressent de réduire la valeur de la dette. Les fourmis perdent leurs économies et certaines commencent à mourir de faim.

La morale de cette fable ? Si vous voulez constituer une richesse durable, ne prêtez pas aux cigales. ■

Cette chronique de Martin Wolf, éditorialiste économique, est publiée en partenariat exclusif avec le « Financial Times ». © FT. (Traduit de l'anglais par Gilles Berton)

En vérité, l'Amérique est bien une colonie de cigales, puisque sa devise est : « In Shopping We Trust »

dans les colonies de cigales, le prix des terrains finit par atteindre son pic. Cela provoque bien entendu la nervosité des banques des fourmis, qui demandent à récupérer leur argent. Les cigales débitrices sont contraintes de vendre, ce qui entraîne des faillites en chaîne, stoppe les chantiers de construction chez les cigales, mais tarit aussi les achats par les cigales des produits des fourmis. Les emplois disparaissent aussi bien dans les colonies de cigales que dans les nids de fourmis, et les déficits budgétaires se creusent de manière abyssale, surtout dans les colonies de cigales.

de cigales entrent donc dans une profonde récession.

Mais les cigales ne peuvent toujours pas proposer aux fourmis des biens que celles-ci voudraient acquérir, pour la simple raison qu'elles ne savent pas les produire. Et du fait que les cigales ne peuvent plus emprunter pour acheter des produits aux fourmis, elles commencent à crier famine. Les fourmis allemandes finissent par annuler les dettes que les cigales ont envers elles. Mais, sans tirer les leçons de l'expérience, elles vendent leurs produits ailleurs, en échange de nouvelles dettes.

Le livre Pollinisation



L'Abeille et l'Economiste
Yann Moulier Boutang
Carnets Nord,
250 pages, 18 euros

Mieux que le couple de l'année, c'est peut-être celui de la décennie ; et même plus, si affinités. Pour Yann Moulier Boutang, professeur de sciences économiques à l'université de technologie de Compiègne, l'économiste et l'abeille symbolisent les deux tendances du capitalisme, celui d'hier et celui de demain. D'un côté, une logique de rentabilité à court terme, discréditée ; la finance est la partie émergée de l'iceberg. De l'autre, l'abeille. Cet insecte éminemment social, productif, fécondant, mais aussi discipliné, est l'allégorie de cette « économie pollen » dont l'auteur se fait l'annonceur, et qui était déjà le sujet de son précédent livre, *Le Capitalisme cognitif* (éditions Amsterdam, 2008).

Sommes-nous en train de sortir du capitalisme ? Quelles formes peut prendre la société de la connaissance ? Parmi les renversements en cours, celui de la dette des pays riches n'est pas le plus important. « Le premier endettement, plus fondamental que tous les autres, est celui des traites que nous avons tirées sur la biosphère », écrit M. Moulier Boutang. Le

primat de l'écologie va s'imposer. Il pourrait donc très vite reléguer au second rang tous les autres objectifs que se donne le monde humain.

Les abeilles ne produisent pas seulement du miel ; elles diffusent gratuitement la vie. L'auteur voit dans leur travail de pollinisation un nouveau paradigme. Celui où « le développement économique n'est plus qu'un objectif intermédiaire ». Les crises financière, monétaire, écologique, affirme-t-il, annoncent un « changement systémique ». Le cas de l'Equateur, disposé ces jours-ci à renoncer à son pétrole et à sauver sa forêt tropicale contre un chèque de 3 milliards d'euros, en est peut-être l'illustration.

Il serait faux, cependant, de croire que le capitalisme financier est condamné. « La finance de marché a de beaux jours devant elle », affirme Yann Moulier Boutang.

Penser la « bifurcation du système monde » que nous vivons, tel est l'objet de ce nouvel opus, parfois bourdonnant d'idées, mais qui pose des questions essentielles. ■

Philippe Arnaud

Les acteurs de l'économie Jacques-Marie Vaslin Le contrat des frères Schlumberger

Les dynasties industrielles dépassent rarement les trois générations. L'image du grand-père, génial inventeur, suivi du père industriel, puis du petit-fils prodigue, est somme toute assez banale. Les Schlumberger en sont l'exemple opposé.

Cette famille d'origine alsacienne s'est enrichie dans l'industrie textile dès 1750. Sa réussite repose sur la recherche perpétuelle d'innovations. Protestants, les Schlumberger cultivent les vertus du travail, des études et de l'épargne. Ce sont ces valeurs qui ont toujours guidé les frères Conrad (1878-1936) et Marcel (1884-1953) Schlumberger.

Conrad, polytechnicien, diplômé de l'École des mines, est persuadé qu'il peut déceler la structure du sous-sol au moyen de l'électricité. Après des essais concluants dans la propriété familiale du Val-Richer, en Normandie, il dépose son premier brevet le 27 septembre 1912. Mais la guerre de 1914-1918 interrompt ses travaux. Les combats le marquent profondément, il compte tout abandonner.

C'est là que son père, Paul (1846-1926), intervient. Il obtient de Conrad la poursuite de ses recherches. Il sera secondé par son frère Marcel, centralien. Le premier est un chercheur hors pair tandis que le second est ingénieur. Le 12 novembre 1919, les trois hommes se retrouvent devant un notaire pour signer une convention pour le moins étonnante. Le père s'engage à financer la recherche de ses fils à hauteur de 500 000 francs. La condition est qu'ils ne se dispersent pas. Il fait notamment inscrire sur le contrat « l'intérêt scientifique dans la recherche à faire doit primer l'intérêt financier ».

Essais grandeur nature

Devant les débuts prometteurs de leur méthode, les deux frères créent le 1^{er} juillet 1926 la Société de prospection électrique. Parmi les nombreux actifs familiaux, les Schlumberger sont actionnaires du principal gisement de pétrole en Europe, celui de Pechelbronn, en Alsace. C'est là que les deux frères réalisent leurs essais en grandeur nature. Le 5 septembre 1927, ils réussissent leur première expé-

rience de carottage électrique. Cette méthode, baptisée « logging », qui consiste à installer des sondes dans un puits afin de mesurer les strates de roches, va révolutionner l'industrie pétrolière. Les champs pétroliers sont localisés avec précision et les nappes correctement délimitées. Qui plus est, les coûts de prospection s'en trouvent considérablement réduits.

La méthode est perfectionnée à plus grande échelle à partir de 1929 à Bakou, en URSS, qui deviendra pendant sept ans le second champ d'expérimentation. Dès lors, les ingénieurs interviendront partout où il y a du pétrole. Le développement de la société n'est pourtant pas une partie de plaisir. La prospection se fait dans des lieux particulièrement hostiles. Les puissantes compagnies pétrolières ont aussi du mal à accepter un nouvel acteur et n'hésitent pas à lui mettre des bâtons dans les roues.

Pendant l'entre-deux-guerres, l'or noir fait l'objet d'une véritable ruée. Sa part dans la production d'énergie passe de 21% à 43%. Devant le succès du logging, Schlumberger devient un acteur

incontournable. Les frères se versent alors leur premier salaire en 1935, un an avant la mort de Conrad. Chose étonnante aujourd'hui, la recherche et l'innovation l'avaient emporté sur l'argent. Les vœux du père sont exaucés. ■

Jacques-Marie Vaslin est maître de conférences à l'IAE d'Amiens.

Le Monde

Siège social : 80, bd Auguste-Blanqui
75707 PARIS CEDEX 13
Tél. : +33 (0)1-57-28-20-00
Fax. : +33 (0)1-57-28-21-21
Télex : 206 806 F

Édité par la Société éditrice du « Monde » SA,
Président du directoire,
directeur de la publication,
directeur du « Monde » :
Eric Fottorino

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'Administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 0712C-81975.
ISSN : 0395-2037

Pré-presses Le Monde
Impression Le Monde
12, rue M.-Gunsbourg
94852 Ivry Cedex
Printed in France

Entreprise Julie Battilana

Parvenir à la parité n'est pas une tâche impossible

L'arrivée sur le marché du travail d'un nombre croissant de femmes diplômées n'a pas suffi à briser le plafond de verre qui empêche leur ascension au sommet de la hiérarchie des entreprises. Alors qu'elles représenteront bientôt plus de la moitié de la force de travail à l'échelle mondiale, les femmes continuent d'être très largement minoritaires aux postes de direction. En 2009, elles représentaient seulement 3 % des directeurs généraux des 500 plus grandes entreprises dans le monde, 15 % des membres de conseil d'administration de ces mêmes organisations et 14 % des cadres dirigeants des sociétés cotées.

Une étude récente (*Pipeline's Broken Promise*, Nancy Carter et Christine Silva, Catalyst, février 2010), réalisée auprès d'hommes et de femmes diplômés, révèle que les difficultés que rencontrent ces dernières ne se limitent pas à atteindre les postes de direction, mais jalonnent toutes les étapes de leur carrière. Ainsi leur vitesse d'avancement, leur salaire et leur niveau de satisfaction quant à leur travail demeurent-ils inférieurs à ceux des hommes, à diplôme égal, et ce dès le début de leur carrière.

Force est donc de reconnaître que les initiatives mises en œuvre par les entreprises pour améliorer la situation des femmes n'ont pas produit les effets escomptés. L'erreur serait cependant de conclure à l'inefficacité de ces mesures sans chercher à évaluer leur impact. Au moment où la plupart des multinationales affichent leur volonté d'agir, il est nécessaire de capitaliser sur l'expérience de celles qui ont activement essayé de lutter contre ces discriminations.

S'appuyant sur une analyse des politiques mises en œuvre par plus de 700 entreprises américaines au cours des trente dernières années, les sociologues Alexandra Kalev, Frank Dobbin et Erin Kelly ont révélé d'importantes disparités quant à leur efficacité (« Best Practices or Best Guesses? », *American Sociological Review*, 2006). Si les programmes de formation

visant à améliorer la gestion de la diversité de la force de travail ne semblent pas avoir produit d'effets significatifs, d'autres initiatives ont contribué à changer la donne. La mise en contact systématique des jeunes cadres, hommes et femmes, avec un ou plusieurs mentors au sein de l'entreprise, a permis d'améliorer la trajectoire des femmes. Mais c'est surtout la nomination d'une ou plusieurs personnes chargées de la gestion de la diversité qui a permis de lutter contre les discriminations.

La création de tels postes est une étape nécessaire pour permettre à l'entreprise de s'engager dans un diagnostic approfondi de ses pratiques. En l'absence d'un tel diagnostic, le risque est de seulement dénoncer les inégalités les plus visibles sans jamais s'attaquer à leurs

causes. Or, si certaines discriminations à l'encontre des femmes sont facilement identifiables, telles les différences de salaire par rapport à leurs homologues masculins à niveau de qualification égal, d'autres, pourtant prégnantes, sont plus difficiles à déceler.

Moins bien connectées

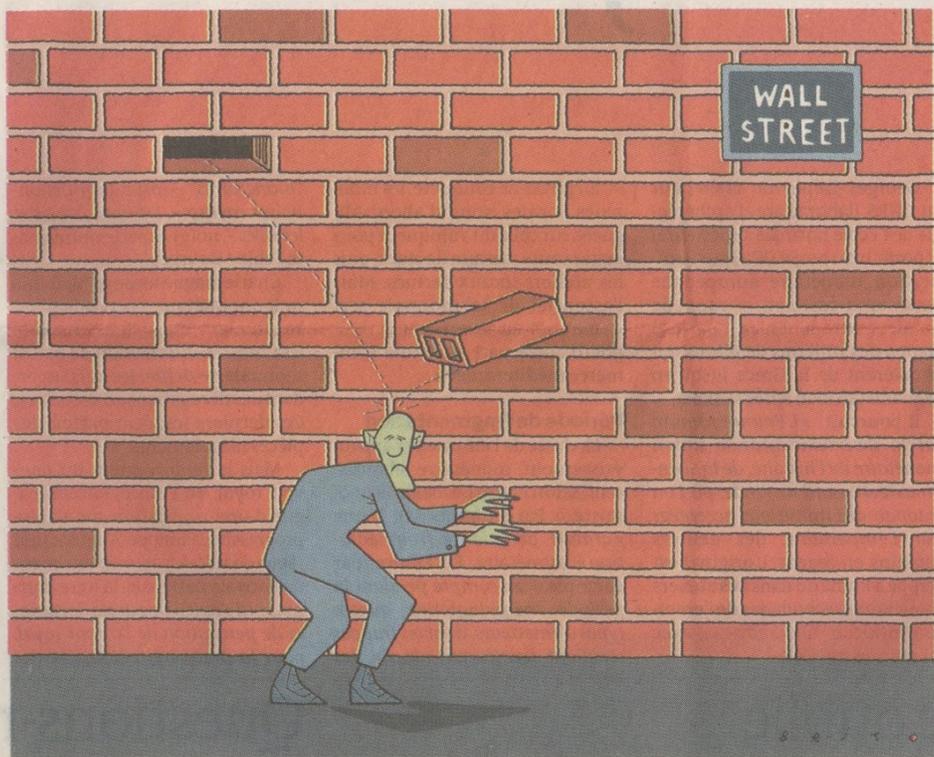
Les femmes sont, par exemple, souvent moins bien connectées que les hommes dans les réseaux informels de relations dans l'entreprise, ce qui constitue un désavantage pour accéder aux ressources et pour développer les soutiens nécessaires à tout processus de promotion. Les biais inconscients à l'encontre des femmes, quand il s'agit d'évaluer leurs compétences, sont une autre source de discrimination trop souvent ignorée. Com-

me maintes études le démontrent, à niveau de performance égal, les femmes sont, en général, moins favorablement jugées que leurs homologues masculins.

Les stéréotypes concernant la division des rôles entre les sexes continuent de biaiser notre perception. Les entreprises, conscientes de ce problème, ont aujourd'hui la possibilité d'agir efficacement pour lutter contre les discriminations. Ce faisant, elles pourront non seulement s'appuyer sur le talent de l'ensemble de leur force de travail, mais aussi participer au changement de mentalité nécessaire quant au rôle des femmes dans la société. Il en va de leur intérêt et de leur responsabilité. ■

Julie Battilana est professeur assistant à la Harvard Business School.

« Régulation : Obama jette la première pierre », par Brito



Droit social Francis Kessler

La nouvelle représentativité sème la pagaille aux CE

Un comité d'entreprise (CE) est une instance tripartite, composée de l'employeur, de salariés élus tous les quatre ans et de représentants désignés des organisations syndicales avec voix consultative. La loi du 20 août 2008 portant rénovation de la démocratie sociale a fait des élections professionnelles dans l'entreprise le baromètre de la représentativité des organisations syndicales.

Des arrêts récents de la Cour de cassation ont fait apparaître des « difficultés collatérales » concernant les représentants syndicaux au CE. Jusqu'alors, ceux-ci faisaient souvent figure de « quasi-permanents ». Désignés, et non élus, ils tiraient leur légitimité de la représentativité présumée des cinq organisations CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC. En cas de situation minoritaire ou encore sans élu, voire sans qu'aucun candidat aux élections professionnelles ait été présenté, le représentant d'un syn-

dicat affilié à ces confédérations pouvait siéger au CE.

Dans les entreprises de moins de 300 salariés, le délégué syndical est, de droit, représentant syndical au CE. La réforme n'y a rien changé. La désignation d'un tel représentant est donc réservée aux organisations syndicales représentatives telles qu'elles résultent des nouvelles règles, et non des règles anciennes. En effet, la Cour de cassation a, le 10 mars 2010, affirmé clairement que le mandat de représentant syndical au CE prend fin lors du renouvellement des membres de cette institution. Un syndicat affilié à une confédération représentative selon les anciennes règles ne peut donc plus prétendre au maintien en fonction de son représentant.

Dans les entreprises d'au moins 300 salariés, la règle nouvelle veut qu'une organisation syndicale, qu'elle soit ou non représentative, puisse désigner un représentant au comité dès lors qu'elle y a « des

élus ». Un tribunal d'instance, saisi à l'occasion d'un litige de désignation, avait annulé celle-ci au motif que le syndicat n'était pas représentatif. Cassation en juillet 2009, au motif que les juges de première instance avaient ajouté à la loi une condition qui n'existe plus !

Listes communes

Une autre difficulté est relative à l'effet de l'existence – de plus en plus fréquente – de listes communes à plusieurs syndicats aux élections professionnelles sur la désignation de représentants. En l'espèce, deux syndicats avaient présenté une liste commune de candidats dans une entreprise de plus de 300 salariés, dont quatre avaient été élus. Une dispute est survenue lors de la désignation des représentants syndicaux au CE. La Cour de cassation rappelle d'abord que l'exigence légale d'avoir « des élus » suppose qu'il y en ait au moins deux ! La haute juridiction juge ensuite qu'à

défaut, pour ces deux syndicats, d'avoir indiqué une répartition particulière des suffrages entre eux lors du dépôt de la liste, ceux-ci devaient être répartis également entre eux, de sorte qu'ils disposent chacun de deux élus et puissent donc procéder l'un et l'autre à la désignation d'un représentant syndical au CE.

Ce véritable « jugement de Salomon » laisse toutefois entrevoir des difficultés futures : quid, par exemple, si la liste commune n'avait eu que trois élus ? L'un des syndicats n'aurait pas pu désigner de représentant au CE. Mais lequel, en l'absence de répartition précise des sièges ? Ni les textes ni la jurisprudence ne permettent une réponse à ce jour !

Ces affaires illustrent bien, en tout cas, que l'activité contentieuse est toujours créatrice de nouvelles normes en droit du travail. ■

Francis Kessler est maître de conférences à l'université Paris-I.

Imposer les riches, mais lesquels ?

En considérant que, en ces temps de rigueur, les plus riches devraient davantage contribuer à l'effort collectif – fût-ce au prix d'un aménagement du bouclier fiscal –, la majorité gouvernementale reconnaît que le système fiscal actuel est injuste. Reste à savoir à quel degré. La question du seuil à partir duquel un contribuable est considéré comme riche est à cet égard cruciale. Si l'on retient un seuil très élevé, le gouvernement pourra se contenter d'une réforme à minima. Si l'on retient un seuil plus modeste, en revanche, il faudra repenser tout le système.

Le seuil de la richesse dépend de la structure de la distribution des revenus dans la société. Selon Hervé Mariton, député de la majorité, un cadre moyen percevrait un salaire net de 5 000 euros, ce qui suggère que le seuil devrait se situer largement au-dessus de ce montant.

Chronique de la semaine

Thibault Gajdos, CNRS

Cette estimation est confirmée par le ministre du budget, François Baroin, qui évalue ce seuil autour de 10 000 euros. Mais ces informations sont si imprécises qu'il est difficile d'en tirer des conclusions.

En fait, M. Mariton se trompe. Le salaire moyen net annuel des cadres du secteur privé et semi-public était, en 2007, de 4 000 euros. Mais, surtout, cette moyenne ne veut pas dire grand-chose, tant les revenus des cadres sont dispersés : la moitié d'entre eux percevaient, en 2007, moins de 3 200 euros par mois, tandis que 10 % avaient un salaire net supérieur à 6 300 euros (*Les Salaires en France*, Insee, 2010).

A la décharge du député, il n'est pas le seul à avoir une vision biaisée de la hiérarchie des salaires. Deux sociologues, Michel Forsé et Maxime Parodi, ont exploité les résultats d'une enquête internationale menée en 1999 sur les inégalités (« Perception des inégalités économiques et sentiment de justice sociale », *Revue de l'OFCE*, 2007). Ils observent deux phénomènes : d'une part, les individus interrogés ont tendance à s'attribuer une position plus médiane qu'elle ne l'est réellement dans la pyramide sociale ; d'autre part, les riches tendent à surestimer les revenus des plus pauvres, tandis que ces derniers sous-estiment les revenus des plus riches. C'est de cet effet d'optique que relève l'erreur de M. Mariton.

Le risque est donc réel de voir une question essentielle ensevelie sous des préjugés statistiques. Mais il est très simple d'y remédier. Il faut tenir compte de l'ensemble des ressources et de la composition des ménages, et pas seulement des salaires. On divise le total des revenus perçus par le nombre d'unités de consommation du ménage : le premier adulte compte pour une unité de consommation, chaque adulte supplémentaire pour 0,5 unité, et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3. On obtient ainsi un revenu par unité de consommation.

En 2007, 1 % des ménages disposaient d'un revenu mensuel par unité de consommation supérieur à 7 000 euros (*Les Revenus et le patrimoine des ménages*, Insee, 2010). Ce qui correspond à un couple de cadres gagnant chacun 5 300 euros net par mois. Cela donne un ordre de grandeur d'un seuil de la richesse – nettement moins, donc, que 10 000 euros. Or ces hauts revenus sont modérément imposés (de l'ordre de 20 %, hors contribution sociale généralisée, CSG et contribution au remboursement de la dette sociale, CRDS) et ils ont bénéficié d'une croissance de leur revenu deux fois supérieure à celle des autres ménages entre 1998 et 2006 (Camille Landais, « Top Incomes in France : Booming Inequalities? », document de travail, Ecole d'économie de Paris, 2008). Il reste donc de confortables marges pour rendre plus juste la contribution des hauts revenus à l'effort collectif.

Un ajustement modéré – par exemple sous la forme d'une contribution exceptionnelle des ménages percevant plus de 10 000 euros mensuels par unité de consommation – relèverait donc davantage d'une diversion qu'autre chose. Seule une réforme profonde serait de nature à restaurer l'équité et la confiance indispensables à un système fiscal démocratique. ■

D'autres débats sur le monde.fr

« Le Grenelle, la cloche et les lobbies », Didier Ridoret, président de la Fédération française du bâtiment.
« Le pilotage des universités autonomes : au service des universitaires », Laurent Batsch, président de l'université Paris-Dauphine.

DAUPHINE
UNIVERSITÉ PARIS

ADMISSION en 3^{ème} année
de Licence d'Économie
Appliquée

Département LSO
Année Universitaire 2010-2011

- Etudiants déjà titulaires (ou sur le point d'obtenir) un L2 en Économie, Gestion ou MASS (120 crédits ECTS correspondant aux deux premières années de licence), vous souhaitez poursuivre une troisième année de Licence d'Économie Appliquée (diplôme national) à l'Université Paris-Dauphine.
- Vous êtes intéressés par la finance, l'économie internationale et le développement ou par une double compétence économie/gestion ? Trois grands parcours vous sont proposés :
 - ✓ Économie et ingénierie financières
 - ✓ Économie internationale et du développement
 - ✓ Économie de l'entreprise et des marchés

Pour plus de renseignements (présentation des parcours, des cours, des débouchés...) et pour télécharger votre dossier de candidature, rendez-vous sur le site du Département LSO à l'adresse suivante : <http://www.lso.dauphine.fr>

Etymologie

Un glossaire des termes issus de l'usage des monnaies, de l'Antiquité à la Renaissance, et passés dans le langage courant

Pesant d'or

Le « besant » (photo) est une pièce d'or ou d'argent frappée à Byzance, d'où elle tire son nom : besant est l'abréviation de *Byzantium nummus*, « monnaie de Byzance », à l'origine de l'expression « valoir son pesant d'or » (avoir une grande valeur) du fait du bon aloi de cette monnaie.

Monnaie solide

L'empereur romain Constantin, qui règne de 306 à 337, est le premier à se convertir au christianisme. Il émet en 310 une monnaie en or, le *solidus* (d'où provient le mot « sou »), qui succède à l'*aureus* de Dioclétien et symbolise la « solidité » monétaire d'un empire que Constantin souhaite restaurer. Mais les pièces d'or sont rapidement thésaurisées. A la mort de Théodose (395), l'empire se scinde en deux parties, avant que l'Empire d'Occident s'effondre, en 476.



PHOTOS: COLLECTION DAGLI ORTI, DR

Franc

En pleine guerre de Cent Ans, le roi de France, Jean II le Bon (photo), est fait prisonnier par les Anglais, à Poitiers en 1356. Quatre ans plus tard, il sera libéré contre une rançon payée au moyen d'une pièce d'or nouvelle équivalant à une livre tournois, monnaie en vigueur à l'époque. Elle prend le nom de franc, car elle permet au roi d'être rendu « franc » des Anglais, c'est-à-dire libre, mais aussi parce que la devise « *Francorum Rex* » (« roi des Francs ») y est gravée. C'est aussi pour réunir la somme nécessaire qu'un premier impôt national est lancé : les marchands de Paris exigèrent, en échange, que la nouvelle monnaie soit stable. Le choix du franc comme monnaie par la République symbolise l'affranchissement du peuple libéré du joug royal. Le franc-or de 1803 (dit Germinal) sera une monnaie de référence dont les caractéristiques seront déclinées dans toute l'Europe sous différents noms, comme la lire italienne.



La cohabitation de monnaies locales, nationales et étrangères sur un même territoire a été plus souvent la règle que le règne d'une devise unique

Une monnaie ne se fait jamais en un jour

►►► Suite de la première page

Née à Babylone et dans l'Égypte des pharaons, elle est d'abord une unité de compte, qui permet au souverain d'évaluer les dons et tributs de ses vassaux et de ses conquêtes, et l'étendue des dons qu'il octroie à ses sujets pour leur bien-être... ou leur défense contre l'ennemi. Cette unité de compte est matérialisée par des lingots de métal précieux.

Mais lorsque l'impôt ou la dépense s'étend à des contributeurs ou des fournisseurs de petite taille, il faut morceler ces lingots en « pièces ». Les rois de Lydie eurent les premiers l'idée d'apposer leur sceau sur ces pièces (610-560 avant J.C.), afin de les faire reconnaître comme marque de

leur suzeraineté à tous leurs utilisateurs. Mais c'est bien l'extension de la fiscalité des États qui est à la base de la diffusion de la monnaie comme instrument économique.

Dès lors, ajouter de nouveaux « contribuables » au financement du pouvoir politique, et de nouveaux bénéficiaires de sa générosité, a été synonyme d'extension territoriale de l'usage de la monnaie du souverain, que sa puissance soit imposée ou reconnue. « *L'unification monétaire s'est pratiquement toujours faite dans la violence. Athènes imposait un tribut en monnaie à des cités conquises qui n'en avaient pas et étaient contraintes d'en passer par la monnaie athénienne* », constate Jacques-Marie Vaslin (IAE d'Amiens).

Georges Depeyrot, chercheur au CNRS (laboratoire d'archéologie de l'École normale supérieure) et porteur du projet COST sur l'unification monétaire européenne (www.emu-cost.net), rappelle qu'Alexandre le Grand (356-323) frappa des millions de pièces qui circulèrent de la Grèce jusqu'en Afghanistan bien après sa mort.

Il poursuit : « *L'Empire romain fut la deuxième grande union monétaire de l'histoire, de la Scandinavie au nord de l'Inde, où l'on frappait des imitations acceptées par l'empereur* », des deniers romains en argent. L'original est frappé à Rome ou dans des ateliers monétaires secondaires de l'empire (Antioche, Alexandrie...), avec les mêmes moules.

En phase de conquête, les monnaies locales sont d'abord alignées sur celle du vainqueur pour éviter toute rupture de stock, puis les ateliers locaux fermés. Mais l'essentiel de la monnaie sert d'une part au paiement de l'impôt, d'autre part au grand commerce méditerranéen.

Période de fragmentation

La chute de l'empire et l'appauvrissement monétaire aboutissent, selon Pierre Bezbakh (économiste à Paris-Dauphine), à une « grande période de fragmentation » monétaire. En France, par exemple, « *on compte pendant la période mérovingienne quatre types d'émetteurs, dont les frappes circulent localement : le roi, les*

« *monétaires* » – sorte de fonctionnaires royaux –, les monastères et les villes », note l'experte numismate Sabine Bourgey.

Charlemagne impose bien une union monétaire – la triade livre-sou-denier –, mais elle est dissoute à sa mort. L'interdiction de battre monnaie se délite, les rois accordant des dérogations aux féodaux. Ces derniers frappent parfois des pièces illégalement.

Mais le renforcement du pouvoir royal, en France, s'accompagne d'une unification monétaire progressive. Philippe-Auguste (qui règne de 1180 à 1223) crée une monnaie royale nationale, la livre tournois : « *Il s'agit d'une unité de compte de perception de l'impôt royal, pour la première fois séparé des*

« *biens de la personne royale* », note Jean-Marc Daniel, professeur à l'ESCP. Les échanges marchands, eux, restent dominés par le troc. Une ordonnance de 1262 précise que tout seigneur qui ne frappe pas monnaie doit utiliser la monnaie royale, et ceux qui frappent monnaie ne peuvent la faire circuler que sur leur fief, avec celle du roi.

Une ordonnance de 1314 « *liste les monnaies autorisées et interdit toute modification de l'aloï* », c'est-à-dire la qualité métallique de la pièce. En cas d'inflation, le seigneur a ainsi tout intérêt à passer à la monnaie royale. Louis XI (1461-1483), pour sa part, ordonne, mais en vain, la démonétisation des pièces étrangères concurrentes des monnaies royales. ►►►

L'Union latine, un ancêtre oublié

LA CRISE GRECQUE actuelle rappelle celle de l'Union latine, une union monétaire aujourd'hui bien oubliée qui a réuni, de 1865 à 1914, la France, la Belgique, la Suisse, les États italiens et la Grèce.

L'origine de cette Union reposait sur les difficultés du fonctionnement du bimétallisme or-argent dans un monde qui allait de plus en plus vers le seul étalon-or (voir *L'Or du monde – La France et la stabilité du système monétaire international 1848-1873*, Marc Flaudreau, L'Harmattan, 1995, et *Money and Politics, European Monetary Unification*, Luca Einaudi, Oxford University Press, 2001).

Il s'agissait, pour les pays membres, de coordonner l'émission de pièces d'un métal-argent qui se dévalorisait par rapport à un or plus rare.

En effet, pour fonctionner, le bimétallisme supposait un rapport fixe entre les deux métaux précieux. Or, cette fixité était menacée par les oscillations de leur production respective. Au milieu du XIX^e siècle, l'or abonde ; mais après les découvertes californiennes et australiennes, c'est le tour de l'argent à partir de 1875, puis à nouveau l'or à la fin du siècle en raison de nouvelles découvertes en Afrique du Sud.

Si le Royaume-Uni est passé depuis longtemps à l'étalon-or, la plupart des autres pays restent attachés à l'argent. La France, en particulier, privilégiait ce dernier

métal et servait ainsi de relais au Royaume-Uni dans ses échanges avec le reste du monde et de stabilisateur à l'ensemble du système.

A partir de 1865, les fluctuations du rapport or-argent conduisirent, à l'initiative de la France, à des conférences monétaires internationales, qui constituèrent une Union entre les trois francs (belge, français – le franc Germinal argent – et suisse) et la lire du Piémont.

Les deux grands absents sont le Royaume-Uni (et le Portugal avec lui), déjà passé au seul étalon-or, et l'Allemagne, alors en voie d'unification politique, et qui préférera choisir l'étalon-or après la défaite de la France en 1871. Ce sont d'ailleurs les Britanniques qui attribueront avec ironie le qualificatif de « latine » à cette Union, tout comme aujourd'hui il est question des « pays du Club Med » ou, pis, des PIIGS (Portugal, Irlande, Italie, Grèce et Espagne)... D'autres pays latins tenteront de s'y agréger : Espagne, Colombie,

Pour en savoir plus

A lire
La Monnaie entre violence et confiance, de Michel Aglietta et André Orléan (Odile Jacob, 2002).
L'Or du monde : la France et la stabilité du système monétaire international, 1848-1873, de Marc Flaudreau (L'Harmattan, 1995).
La Monnaie dévoilée par ses cri-

Venezuela, Roumanie ; mais ils seront rejetés.

Rapidement, des difficultés surviennent, d'abord à partir de la péninsule italienne. Dans le jeune royaume d'Italie (auquel il manque encore Rome et la Vénétie), le poids des dépenses militaires dues à l'achèvement de l'unification

Il s'agissait de coordonner l'émission de pièces d'un métal-argent qui se dévalorisait par rapport à l'or

porte la part du déficit budgétaire à 11% du produit intérieur brut (PIB) en 1866, et conduit à multiplier les émissions de papier monnaie – non couvertes par l'Union – bientôt à cours forcé et déprécié.

Les pièces d'argent italiennes fuient vers le reste de l'Union. Par ailleurs, les excès monétaires de

ses, sous la direction de Bruno Théret (éd. de l'EHESS, 2008).

Sur Internet
« Histoire et monnaie. Les univers des monnaies métalliques jusqu'à la première guerre mondiale », par Michel Aglietta, <http://economix.u-paris10.fr>

l'État pontifical créent des problèmes : le Vatican émet des pièces d'argent dépréciées qui, elles aussi, inondent ses voisins !

La Grèce d'alors n'avait pas non plus bonne réputation fiscale : comme aujourd'hui, et pour la même raison (la Turquie), les dépenses militaires y étaient très élevées. L'État grec fit quatre fois banqueroute au XIX^e siècle, et une fois encore en 1932. La France n'avait d'ailleurs accepté son adhésion qu'à condition de contrôler les frappes de drachmes... Le problème, là aussi, fut l'impression excessive de papier monnaie inconvertible, qui chassait les pièces d'argent chez ses partenaires de l'Union.

Dans le dernier quart du XIX^e siècle, l'abondance d'argent conduit à limiter sévèrement la frappe de pièces d'argent – ce sera le « bimétallisme boiteux » – puis à la supprimer totalement. Sur-tout, la défaite française de 1871 permet à l'Allemagne de passer de l'étalon-argent à l'étalon-or (les 5 milliards d'indemnité de guerre sont payés par Paris en francs-or), ce qui accélère le triomphe de ce dernier dans l'économie internationale. Il sera de courte durée, puisque la guerre de 1914-1918, qui sonne le glas de l'Union latine, mènera au chaos monétaire des années 1930. ■

Michel Lutfalla, ancien maître de conférences à Sciences Po.

Questions-réponses Impérialisme

1 Quelle fut la première crise monétaire connue de l'Histoire ?

La première crise monétaire connue s'est déroulée... en Grèce. Au V^e siècle av. J.-C., Athènes tire sa richesse des mines d'argent du Laurion, à 50 km de la cité. Elle impose aux cités grecques membres de la Ligue de Délos, constituée en 477 pour résister à l'ennemi perse, sa monnaie, le tétradrachme, par un traité qui, selon Michel Aglietta, « *n'a rien à envier à celui de Maastricht* ». Le tétradrachme devint ainsi la monnaie du commerce international méditerranéen.

Mais la révolte des cités inféodées à Athènes, appuyée par Sparte (guerre du Péloponnèse, 431-404) permet à Sparte d'occuper les mines du Laurion en 413, privant Athènes de numéraire. La cité remplace l'argent par du bronze, ce qui provoque une forte inflation. La fin de la guerre permet le retour à l'étalon-argent, et la cité en profite pour éliminer la dette émise en monnaie de bronze.

2 Quelles ont été les étapes de l'introduction du mark dans l'Empire allemand ?

Avant l'unité autour de la Prusse, chaque État allemand battait monnaie. Lors de l'union douanière (Zollverein) de 1834, la monnaie

prussienne, le thaler, est reconnue comme monnaie d'échange par tous les États membres, qui conservent leur devise. Après la défaite autrichienne (1866), qui livre l'Allemagne du Sud aux ambitions de Bismarck, un taux de change fixe est établi entre la zone « gulden » (au sud) et « thaler » (au nord). En 1871, le nouvel Empire d'Allemagne proclame le mark, indexé sur le thaler, comme monnaie impériale. En 1873, le Reich donne trois ans aux États allemands pour remplacer leur monnaie par le mark, et crée en 1876 la Reichsbank chargée d'émettre pièces et billets.

3 Comment a éclaté la zone sterling ?

Les anciennes colonies anglaises acceptent après leur indépendance un système de change fixe avec la monnaie britannique. Mais le Canada dès 1932, l'Australie et la Nouvelle-Zélande dans les années 1950, préfèrent se référer au dollar. En 1972, Londres introduit le contrôle des changes pour enrayer la fuite des capitaux due à la dévaluation de la livre sur les marchés des changes. Faute de pouvoir changer librement leurs monnaies en livres, les États membres préfèrent rompre la parité fixe et quitter la zone, quitte à subir aussi une dévaluation. ■

Pactole

Roi de Lydie, royaume grec d'Asie mineure, Crésus (VI^e siècle avant J.-C.) devait sa fortune aux sables aurifères de la rivière Pactole. Sous le règne de son père furent frappées les premières pièces en alliage d'or et d'argent (électrum), avant que Crésus ne frappe des « créséides » d'or et d'argent purs. De là découle aussi l'expression « riche comme Crésus ».

Banqueroute

Le banc est un siège long et étroit mais aussi, par analogie, un comptoir. En italien, *banca* désigne le comptoir du changeur, puis une banque. Lorsqu'un banquier faillit, l'autorité cassait symboliquement le banc où il exerçait sa profession. C'était la *banca-rotta* (*rotta* est le participe passé de *rompere*, « rompre »).

Du thaler au dollar

Le mot allemand *thaler* est issu de Joachimsthal, dans les monts métallifères (Erzgebirge), aujourd'hui en République tchèque, où l'on exploitait des mines d'argent. Les premières frappes remontent à 1486. Le thaler fut répandu dans tous les Etats du Saint Empire romain germanique puis, via l'Espagne de Charles-Quint, traversa l'Atlantique pour coloniser l'Amérique du Sud. Il gagna l'Amérique du Nord, où les premières pièces furent frappées en 1794. Le thaler de Marie-Thérèse eut aussi un grand succès en Afrique, en Ethiopie et jusqu'à la péninsule Arabique (Muscat et Oman). De nombreux ateliers monétaires européens en ont continué la frappe jusqu'à la fin du XX^e siècle. Le tolar de Slovaquie (avant l'adoption de l'euro) et le dollar partagent cette origine commune.

Espèces sonnantes et trébuchantes

En latin, *species* peut être traduit par « denrée » ou « marchandise ». « Espèce » désignait aussi une pièce d'or ou d'argent. « Sonnant » renvoie au son que devait rendre une pièce de « bon aloi » lorsque le changeur la faisait tomber sur son comptoir. « Trébuchantes » renvoie au poids que devait respecter la pièce, et que l'on pouvait vérifier sur une petite balance utilisée par les changeurs, le « trébuchet » (photo). Le trébuchant désignait aussi le léger excès de poids que l'on donnait aux pièces neuves « afin qu'elles ne deviennent pas trop tôt légères par le maniement » (selon Littré).



DR

Obole

Pour les Grecs, l'*obolos* était le nom d'une monnaie athénienne valant un sixième de la drachme attique. En français, « obole » a continué à désigner la pièce grecque, puis, jusqu'au XVII^e siècle, une monnaie de cuivre valant un demi-denier. La valeur réduite de cette monnaie a contribué par la suite à conférer à « obole » la signification de « petite somme » et, au sens moderne, d'offrande modeste.



L'adoption du dollar aux Etats-Unis fut laborieuse. Elle fit même des morts : en 1804, Alexander Hamilton, premier secrétaire au Trésor et partisan de la monnaie, fut tué en duel par le vice-président de Thomas Jefferson, Aaron Burr. RUE DES ARCHIVES

►►► Le monnayage féodal ne disparaîtra qu'au cours du XVII^e siècle, sous Henri IV, Louis XIII et Louis XIV (sauf en Lorraine). C'est l'adoption du franc sous la Révolution, et surtout du franc or de 1803 (dit Germinal) par le consul Bonaparte, qui diffusera l'usage d'une monnaie unique dans les transactions nationales.

Dans les premiers temps, aucun nombre n'était inscrit sur les pièces. L'émetteur avait ainsi l'opportunité de décréter des « mutations » (dévaluation ou réévaluation) monétaires sans avoir à remodeler les pièces en circulation. La confiance, explique Jean-Marc Daniel, dans l'Antiquité comme au Moyen Age, naît alors de la

qualité de la pièce, et donc du travail des ateliers de frappe.

Si, dans un premier temps, la circulation monétaire est réservée à la perception de l'impôt et au paiement des fournisseurs du souverain, elle s'étend de plus en plus entre les acteurs du commerce international, riches seigneurs ou commerçants. Ceux-ci, explique André Orléan, ont régulièrement tendance à vouloir sortir du carcan monétaire imposé par le souverain, surtout lorsque celui-ci multiplie les dévaluations pour financer son propre déficit. Le moine franciscain Buridan est considéré comme le premier « monétariste », car il affirme que la monnaie, qui sert aussi aux marchands, doit

demeurer stable pour favoriser les échanges. Une thèse reprise par le philosophe anglais Locke, qui, en 1695, défend la thèse d'un « ordre monétaire naturel », thèse selon laquelle la monnaie doit refléter la valeur « réelle » des biens.

Au XIV^e siècle, l'extension de la lettre de change permet aux échanges internationaux de s'affranchir des monnaies métalliques souveraines. Plus tard, les monnaies papier sont d'abord émises par des banques privées. Mais elles connaissent des échecs si retentissants que les Etats, par la constitution de banques centrales, reconquissent peu à peu leur monopole d'émission.

Les crises monétaires peuvent aussi engendrer des « séditions

monétaires » (l'impression de monnaies locales par les provinces argentines lors de la crise du peso en 1998-2002, par exemple), voire la disparition d'une monnaie (le mark allemand en 1921).

Mais ces crises se terminent par une redéfinition du contrat social et politique entre la puissance souveraine et ses sujets/citoyens, dont la confiance monétaire n'est que la conséquence. La crise de l'euro ne devrait pas faire exception. « Elle n'a fait que révéler les "sous-jacents" politiques de l'Union », observe Marc Flandreau. *Le fédéralisme monétaire a toujours été proportionnel au fédéralisme politique.* ■

Pierre Jullien et Antoine Reverchon

Comment les Etats-Unis ont adopté le dollar

New York Correspondant

L'affrontement entre « étatistes » et « anti-étatistes », aux Etats-Unis, n'est pas né au XX^e siècle. Les présidences de Franklin Roosevelt (1933-1945) et Ronald Reagan (1981-1989), les deux pôles « chimiquement purs » de cette antinomie sont en effet les héritiers de controverses dont les racines, selon Richard Sylla, historien des monnaies à la Stern Business School de l'université de New York (NYU), plongent aux fondements de la révolution américaine, et ont affecté, dès cette époque, l'adoption du dollar comme monnaie commune des Etats américains.

Instigateur du système financier américain, Alexander Hamilton, premier secrétaire américain au Trésor (1789-1795), fit bien le choix du dollar bimétallique, créé sur le modèle du peso espagnol, avec une valeur initiale d'une once d'or et quinze d'argent. Mais George Washington et Thomas Jefferson, premier (1789-1797) et troisième (1801-1809) président, étaient connus pour « leur extrême suspi-

cion » à son égard, note Barry Eichengreen, professeur d'économie politique à l'université de Californie à Berkeley. Hamilton fut d'ailleurs tué en duel par le vice-président de Jefferson, Aaron Burr, en 1804.

Deux tentatives de création d'une sorte de banque centrale – sous le nom de Bank of the United States – eurent lieu, en 1791 et 1816. Mais le président Andrew Jackson (1829-1837), dénonçant la nocivité du « complexe financier qui exploite les fermiers », y mit fin en 1836. Dès lors, l'Amérique allait vivre sans organe financier centralisateur. Les banques privées émettaient du papier monnaie garanti sur fonds publics.

Financer la guerre

Abraham Lincoln, soucieux de faire battre monnaie pour financer la guerre de Sécession (1861-1865), crée un premier organe monétaire central, seul émetteur de monnaie à la place de 1600 banques privées. Il fait « d'une pierre deux coups », souligne le professeur Sylla. Il en profite pour réduire la dette publique.

Mais à l'issue de la guerre, le dollar avait perdu la moitié de sa valeur.

En 1896, le candidat à la présidence William Jennings Bryan, progressiste et puritain, ennemi juré des banquiers, fait campagne contre l'indexation du dollar sur l'or – cet or qui « crucifie paysans et petits entrepreneurs ». De fait, cette devise librement émise, conjuguée à la montée en puissance de Wall Street, allait s'avérer génératrice de chaos financier. En 1907, une « panique bancaire » ouvrit la voie à l'idée d'une banque centrale chargée de garantir la valeur de la monnaie unique sur la seule puissance publique fédérale.

Le sénateur républicain Nelson Aldrich, promoteur de la loi, voulait instaurer une banque centrale privée. Elu en 1912, le président démocrate Woodrow Wilson voulait une agence fédérale. Le compromis à l'américaine aboutit en 1913 à « une création absurde : une banque privée... étatique ! », indique le professeur Sylla. Bien qu'elle soit décentralisée dans les Etats et de statut privé, la Réserve fédérale (FED) voit ses dirigeants nommés... par la Maison Blanche.

L'une des premières mesures de Franklin Roosevelt, en 1933, est de déconnecter le dollar de l'étalon-or, qui empêchait la FED de réduire ses taux : il introduit ainsi une première fluctuation de la devise américaine sur le marché des changes.

Le dollar a commencé à s'imposer comme la devise de référence internationale dès la fin de la première guerre mondiale. L'issue de la seconde le confirme : en 1945, les Etats-Unis produisent la moitié des biens manufacturés dans le monde. A Bretton Woods, en juillet 1944, la parité or-dollar est de nouveau sacrifiée. Certains imaginent le billet vert régnant pour l'éternité, une vision confortée par la chute du communisme, en 1989.

Mais le professeur Eichengreen rappelle qu'à la fin du XIX^e siècle, trois monnaies – la livre sterling, le reichsmark et le franc – se partageaient la primauté mondiale. Son pronostic ? « Dans dix à vingt ans, trois devises – le dollar, l'euro et le yuan – domineront chacune une grande zone. » ■

Sylvain Cypel

« La monnaie est aussi un bien public, générateur de lien social et politique »

Michel Aglietta, professeur d'économie à Paris-X-Nanterre

Comment est née la « théorie des zones monétaires optimales » ?

« Dans les années 1960, des économistes ont essayé de déterminer les critères économiques qui permettent de délimiter un espace géographique dans lequel l'utilisation d'une même monnaie est pertinente. Poser cette question revient à se demander par quoi un pays peut remplacer l'instrument d'ajustement aux chocs extérieurs qu'est le taux de change. Les économistes néoclassiques affirmaient que cet ajustement se réalise automatiquement par les prix et les salaires. Mais la réalité, où les prix et les salaires sont rigides, n'est pas si simple.

Au début des années 1960, Robert Mundell (New York University), Ronald McKinnon (Stanford) et Peter Kenen (Princeton) ont défini trois critères déterminant une zone monétaire optimale : la mobilité du travail – qui permet, comme aux Etats-Unis, de rétablir l'équilibre entre régions déficitaires et excédentaires ; l'ouverture aux marchés internationaux – plus elle est élevée, plus on a intérêt à atténuer les chocs extérieurs par un taux de change fixe ; la diversification qui permet également d'atténuer ces chocs.

Mais cette théorie correspond à une vision « naturaliste » de la monnaie, comme si celle-ci n'était que le support des échanges privés. Or, comme l'a montré Charles Goodhart (London School of Economics), l'extension géographique d'une monnaie correspond le plus souvent, historiquement, aux limites d'un Etat. Celles-ci ne correspondent que rarement à une zone monétaire optimale telle que définie par la théorie.

Car la monnaie, au-delà de sa fonction économique, est aussi un bien public, générateur de lien social et politique. Lorsque les agents économiques rejettent une monnaie, cela ne débouche pas sur le « libre fonctionnement des marchés », mais sur un chaos social terrible, qui exige la reconstruction d'une nouvelle monnaie légitime.

La conception « institutionnaliste » de la monnaie s'attache donc plutôt à définir les institutions nécessaires à l'établissement de l'acceptabilité d'une monnaie.

Parcours

1976 Michel Aglietta, diplômé de l'Ecole polytechnique, publie *Régulation et crises du capitalisme* (Calmann-Lévy).
1980 Professeur à Paris-X-Nanterre (EconomiX/CNRS), il devient conseiller au Centre d'études prospectives et d'informations internationales.
1997 Il devient membre du Conseil d'analyse économique auprès du premier ministre ; il le reste jusqu'en 2003.
2002 Il publie avec André Orléan *La Monnaie entre violence et confiance* (Odile Jacob).



ALIX GUIGON/AFP

naie, de la confiance des agents économiques et de la coopération entre les Etats participants. La confiance dans une monnaie n'est pas un contrat, ménageant un équilibre avantage/coût entre des parties, c'est un rapport social collectif qui signifie la reconnaissance d'une souveraineté.

Selon l'approche dite « réaliste » de cette conception, ces conditions sont d'autant mieux réunies qu'un Etat est doté d'une puissance hégémonique – comme ce fut le cas de l'Allemagne dans la zone euro.

La zone euro est-elle « optimale » ?

Non, et ses fondateurs en avaient conscience. Les critères choisis n'étaient pas des critères économiques, mais des critères de politique économique publique (déficit, inflation, taux d'intérêt) : il s'agissait en fait d'inciter les Etats à transformer la réalité économique pour la rapprocher du fonctionnement effectif d'une « zone monétaire optimale ».

Mais aucune institution n'a été construite pour rendre l'euro acceptable par tous les agents économiques et garantir la poursuite de la coopération entre les Etats en cas de crise. Celle-ci n'a tout simplement pas été envisagée ! Et lorsqu'elle est survenue, l'insuffisance de la structure institutionnelle a laissé les intérêts divergents des Etats jouer à plein. Maintenant, il faut redémarrer la construction européenne là où on l'avait laissée avant Maastricht !

Que faudrait-il faire pour sauver l'euro, au moment où l'asymétrie entre ses membres est rendue plus manifeste par la crise ?

Paul Krugman (Princeton) a montré que, contrairement au critère de diversification, retenu par la théorie des zones optimales, l'appartenance à une même zone monétaire poussait au contraire à la spécialisation et aux inégalités régionales aux Etats-Unis. Le Massachusetts n'a pas intérêt à avoir la même monnaie que le Tennessee !

Si l'on veut surmonter cela pour l'Europe, il faut donc une structure politique souveraine représentant un intérêt commun, capable de remodeler l'économie réelle. ■

Propos recueillis par A. R.

Jean-Philippe André, président du directoire d'Haribo France, doit composer avec les exigences de la lutte contre l'obésité

« Je ne vais pas me justifier de vendre du plaisir ! »

Propos recueillis par Elodie Auffray

Jean-Philippe André est à la tête de Haribo France. C'est la filiale la plus importante du groupe après l'Allemagne, pays d'origine de cette entreprise vieille de 90 ans.

Haribo est l'un des leaders mondiaux de la confiserie derrière Cadbury (Carambar, Kréma, etc.), racheté début février par Kraft, devenu leader mondial de ce secteur. Une concurrence de taille pour Haribo, dont le capital est resté aux mains de la famille fondatrice, les Riegel. A 87 ans, Hans Riegel, fils du créateur, est toujours président exécutif.

Haribo a-t-il vocation à rester un groupe familial ? La succession de Hans Riegel est-elle envisagée ?

Aujourd'hui, il n'y a pas lieu de désigner un successeur. Hans Riegel pilote le groupe au quotidien, et la famille Riegel sera toujours à la tête de Haribo à l'avenir. **Cadbury, racheté par Kraft, a gagné en importance. Comment accueillez-vous cette nouvelle donne concurrentielle ?**

Leurs forces de vente alliées seront puissantes. Nous ne disposons que de quarante commerciaux, mais nous pouvons faire le poids. Il nous faudra être plus malins, flexibles, créatifs, appuyer notre spécificité. Encore plus qu'avant, nous sommes le plus grand des petits et le plus petit des grands. Le groupe Haribo a une dimension européenne. Nous ne jouons pas dans la même cour que Cadbury ou Nestlé, mais nous sommes plus importants que Lutti, par exemple. En France, nous tirons bien notre épingle du jeu.

La pression s'accroît sur les confiseurs, à qui il est demandé d'assumer leurs responsabilités en termes de lutte contre l'obésité. En prenez-vous votre part ?

Je ne vais pas me justifier sur le fait que je vends du bonbon et, selon moi, du plaisir. Manger 30 grammes de bonbons par jour n'est pas nocif. De plus, les confiseurs ne sont pas seuls responsables de l'obésité : passer des heures devant un écran y contribue aussi. Mais, en effet, Haribo doit être interpellé et prendre sa responsabilité citoyenne.

Quel est l'impact de la question de l'obésité sur la conception de vos produits ?

Une production nationale

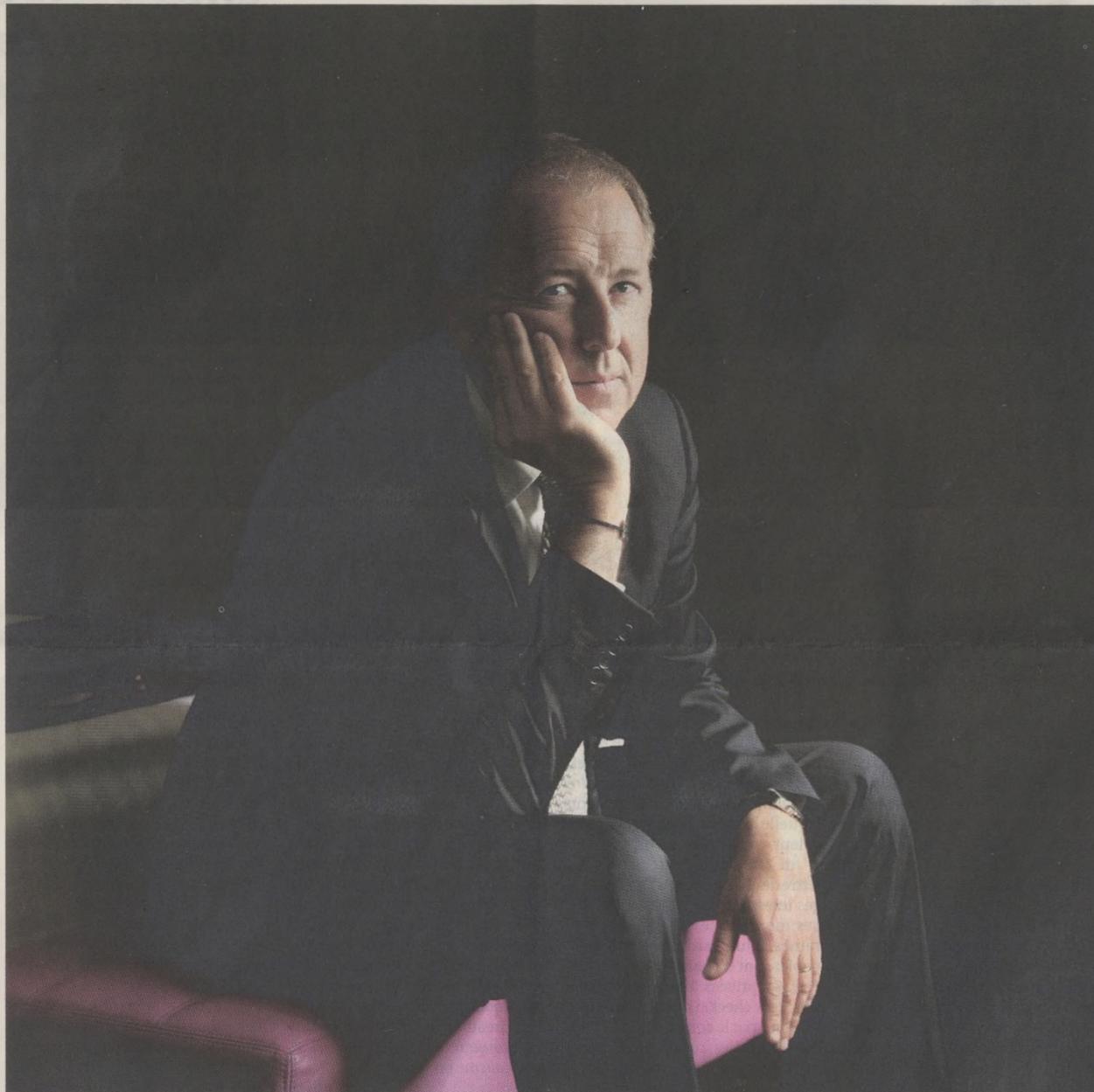
Chiffre d'affaires La filiale française de l'allemand Haribo, créée en 1967, a réalisé 160 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2009 (+3 % par rapport à 2008).

Effectif 850 salariés, dont 40 commerciaux.

Distribution 75 % des produits Haribo sont vendus dans les enseignes de la grande distribution, 25 % dans les circuits de proximité (boulangeries, etc.).

Marques et produits Les 300 produits les plus vendus sont les assortiments, devant Dragibus, Tagada, Chamallow.

Production 50 000 tonnes vendues en 2009. Le site de production est situé à Uzès (Gard). Le siège d'Haribo France est situé à Marseille.



PATRICE NORMAND/TEMPS MACHINE POUR « LE MONDE »

Il y a une dizaine d'années, Haribo a tenté de commercialiser des produits un peu plus « light », qui n'ont pas eu un grand succès. Le consommateur n'y retrouve pas son Haribo. Par contre, nous avons différents formats, du 30 g au 200 g. Ce sont les petits formats qui se développent.

Et sur la stratégie marketing ?

Comme les autres acteurs de l'alimentation sucrée, nous avons retiré nos publicités des programmes pour enfants depuis l'an dernier. Cela a un coût. Au lieu d'acheter des spots le mercredi après-midi, nous devons viser ceux du soir, plus chers. Nous avons gardé

le même budget télé, donc nous diffusons moins de spots. Pour le lancement de Tagada Pink, nous avons opté pour l'affichage sur bus. Cet été, nous ferons une tournée des plages, pour faire bouger les gens. Nous voulons agir pour une consommation saine de nos produits.

Quelle place occupe l'innovation face aux produits tels que Dragibus ou Chamallow, qui bénéficient d'une forte notoriété ?

Nous capitalisons sur nos atouts tout en innovant. Nous savons, par exemple, que Tagada est l'une de nos forces. Une bonne innovation s'appuie sur sa notoriété,

Parcours

2006 Jean-Philippe André devient président du directoire d'Haribo France

1994 Directeur commercial de Kronenbourg (groupe Danone)

1982 Entre au service des ressources humaines de Danone

1958 Naissance à Strasbourg

ré, relance l'histoire. C'est ce que nous avons cherché à faire avec Chamallow goût Tagada et avec Tagada Pink, produits que nous commercialisons depuis le mois de janvier.

Nous lançons entre un et quatre nouveaux produits chaque année. La recherche occupe quatre à cinq maîtres confiseurs à temps plein. Au total, il nous faut environ un an pour concevoir un joli bonbon.

Les nouveaux bonbons parviennent-ils à supplanter les anciens ?

En 2003, nous avons lancé Dragibus Soft, qui, aujourd'hui, dépasse Dragibus. Un succès de ce type, ça arrive tous les dix ans ! Nous sommes satisfaits si, après deux ans, un bonbon atteint le Top 20 des ventes de confiserie.

En parallèle, nous éliminons aussi certains produits, deux l'an dernier, par exemple. Nous réalisons autour de 60 % de notre chiffre d'affaires sur les produits historiques : Tagada, Dragibus et les assortiments. Cette année, l'innovation devrait nous faire gagner trois points de croissance.

Les bonbons gélatifiés contiennent de la gélatine de porc. Comptez-vous adapter votre gamme pour tenir compte des consommateurs de produits halal ?

Il existe bien des bonbons Haribo halal en France, mais Haribo France ne s'en occupe pas, ce sont des sociétés importatrices qui commercialisent les produits de Haribo Turquie, fabriqués à base de gélatine de bœuf halal.

Si, demain, nous constatons que ce marché est porteur, nous savons que nous pouvons importer les bonbons de Haribo Turquie. Mais nous ne mettrons pas en œuvre un nouveau process industriel en France. Aujourd'hui, nous avons d'autres priorités. ■

Les industriels peinent à prendre leurs responsabilités

FACE À LA MONTÉE de l'obésité (+5,9 % par an depuis douze ans, soit 14,5 % de la population française adulte, d'après l'enquête 2009 Obépi-Roche), les industriels de la confiserie refusent d'être désignés seuls responsables.

« Ce problème repose sur plusieurs facteurs et notamment l'hygiène de vie », indique Caroline Hirsbein-Frommer, responsable communication de Cadbury France. Second argument avancé : les Français mangent peu de bonbons : 10 grammes par jour et par personne depuis quinze ans, selon le Syndicat national de la confiserie. Loin derrière les Scandinaves, par exemple. « Même un gros consommateur tourne autour de 20 g », avance Didier

Renou, vice-président du syndicat, qui soutient toutefois que « les mentalités ont changé, les industriels font des efforts ».

Les confiseurs ont tenté d'élaborer des produits allégés ; la plupart ont été abandonnés, face au manque d'enthousiasme des consommateurs. « Le bonbon est avant tout une gourmandise, un produit plaisir. Il faut respecter cette promesse », souligne Caroline Hirsbein-Frommer.

Pour autant, « des marges de manœuvre existent », répond Serge Herberg, chercheur nutritionniste à l'Inserm et président du Programme national nutrition santé (PNNS). S'il n'est pas tellement possible de modifier les composants – principalement des sucres rapi-

des –, on peut jouer sur la quantité de sucre ou la taille des bonbons, dans une proportion de 4 % ou 5 % de l'un et de l'autre ». Dans le cadre du PNNS, des chartes ont été signées avec une vingtaine de sociétés pour travailler à la diminution du sel, du sucre et des matières grasses dans leurs produits. Mais pour l'instant, aucune ne concerne les confiseurs.

Retrait des présents

C'est donc sur la distribution et la publicité que s'opère le grand changement. Les pouvoirs publics ont accentué la pression : les distributeurs automatiques de confiserie ont été supprimés dans les écoles en 2005. Puis, en 2008, Roselyne Bachelot, la ministre de la santé,

a évoqué le retrait des présents de confiseries devant les caisses des supermarchés, ou encore la suppression des publicités visant les enfants. Mais avant de légiférer, la ministre de la santé a fait appel à l'autorégulation du secteur.

Début 2009, la profession, rappelée à l'ordre par les députés qui menaçaient d'adopter un amendement pour réglementer la publicité, a fini par s'organiser. Annonceurs, télévisions et producteurs ont alors signé une « charte alimentaire » qui les engage notamment à financer et à diffuser des programmes courts d'éducation nutritionnelle. Les chaînes de télévision déclarent avoir produit 503 heures de ce type de programmes en 2009, contre les 470 heures exi-

gées. Le ministère de la santé compte dresser un bilan courant juin.

En parallèle, la plupart des acteurs de l'agroalimentaire se sont retirés des écrans publicitaires liés aux émissions pour enfants. Mais ils se sont reportés sur les heures de grande écoute, « là où il y a le plus d'enfants ! », proteste Serge Herberg, qui demande une « moralisation de la publicité, pour éviter de voir, par exemple, des sportifs connus s'empiffrer ».

L'état se resserrera-t-il ? Nicolas Sarkozy doit annoncer un plan de lutte contre l'obésité d'ici peu. Les parlementaires pourraient aussi revenir à la charge, lors de l'examen de la loi de santé publique, qui doit intervenir en 2011. ■

EI. A.



En hausse
La production nippone
La production industrielle au Japon a augmenté de 1,3 % en avril par rapport à mars, après une hausse de 1,2 % en mars. Par rapport à avril 2009, la production industrielle progresse de 25,9 %.



En baisse
La Bourse de Madrid
L'indice Ibex-35 de la Bourse de Madrid a ouvert, lundi 31 mai, en baisse modérée de 0,43 %, après l'annonce, vendredi soir, de l'abaissement de la note de la dette espagnole par l'agence Fitch.

8,6 %

C'est le taux de croissance de l'Inde au dernier trimestre de son année budgétaire terminée le 31 mars, en glissement annuel, selon les chiffres officiels publiés lundi 31 mai. Sur l'ensemble de l'année, le produit intérieur brut a progressé de 7,4 %.

M. Trichet : « Nous avons besoin d'une fédération budgétaire »

Pour le président de la Banque centrale européenne, l'euro reste « une monnaie très crédible »

Entretien

Francfort
Envoyés spéciaux

Trois semaines après l'adoption d'un mécanisme d'aide historique par les dirigeants européens et la Banque centrale européenne (BCE) pour tenter d'endiguer la crise de la zone euro, les tensions restent vives. Ni le fonds de 750 milliards d'euros ni le programme de rachat de dette publique n'ont pu tout à fait apaiser la nervosité des marchés. Le président de la BCE, Jean-Claude Trichet, livre sa vision de la crise.

L'euro est-il en danger ?

L'euro est une monnaie très crédible qui garde sa valeur. Depuis sa mise en place, il y a onze ans et demi, l'inflation annuelle moyenne a été inférieure à 2 % et proche de 2 %, conformément à notre définition de stabilité de prix. Cette capacité de préserver sa valeur est un élément capital pour la confiance des investisseurs domestiques et étrangers.

« Les grands pays comme l'Allemagne, la France ou l'Italie ont donné un très mauvais exemple à la fois en tant que gestionnaires et (...) en tant que membres de l'Eurogroupe »

Quel est donc le problème ?

La question est celle de la stabilité financière au sein de la zone euro du fait de mauvaises politiques budgétaires dans certains pays, tout particulièrement en Grèce. Cela doit être impérativement corrigé. Les responsabilités propres à chacun des pays concernés sont la cause première. Mais il y a aussi une vraie responsabilité collégiale.

La surveillance multilatérale, attentive, qui est fondamentale dans la lettre et dans l'esprit du pacte de stabilité et de croissance, a été terriblement négligée. Cela n'est pas tellement étonnant puisqu'il y a eu malheureusement, en 2004 et 2005, une critique radicale de ce pacte, y compris de la part des grands pays comme l'Allemagne, la France ou l'Italie. Ils ont donné un très mauvais exemple à la fois en tant que gestionnaires et responsables de leur propre politique budgétaire, et en tant que membres de l'Eurogroupe, et donc acteurs essentiels de la surveillance de la situation budgétaire de chaque pays.

Toute l'équipe monétaire d'Europe avec la BCE, en France, Christian Noyer et la Banque de France, s'était opposée à ces tentatives de démantèlement du pacte de stabilité. Le démantèlement de la lettre du pacte a été évité, mais son application en a énormément souffert. Les économistes soulignent les effets positifs de la baisse de l'euro sur la croissance. Est-ce aussi votre avis ?

Je viens de vous le dire : l'euro est une monnaie crédible qui inspire confiance. La confiance est l'in-

grédient le plus important pour consolider la reprise de l'économie européenne.

Comment interprétez-vous le fait que les marchés restent très nerveux, alors qu'un plan d'aide massif a été décidé il y a quelques semaines ?

Pour renforcer la solidité de la zone euro et sa stabilité financière, en sus de ce qui a déjà été décidé pour la Grèce, les Etats européens, en liaison avec la Commission, ont décidé de mobiliser, si nécessaire, 500 milliards d'euros. Les investisseurs domestiques et internationaux n'imaginaient pas cela possible il y a simplement quelques semaines. Il leur faut un certain temps pour prendre la mesure de décisions aussi considérables. Cela interviendra progressivement. Mais ceci est tellement important par sa nature et par son ampleur que l'effet positif sur les marchés ne fait pas de doute.

Les sommes sont effectivement conséquentes, mais il semble que les marchés s'interrogent sur la façon dont elles pourraient être mobilisées...

La mise en place du mécanisme concret se déroule très correctement à mes yeux, et ce qui est le plus remarquable, c'est la rapidité des délibérations parlementaires dans les principaux pays.

Si jamais la Grèce ne tient pas ses engagements, est-ce qu'il faut envisager un « plan B » ?

Cela ne fait pas partie de nos hypothèses de travail. La Grèce doit tenir et tiendra ses engagements. La Commission, en liaison avec la BCE d'une part et le Fonds monétaire international (FMI) d'autre part, suit très attentivement le déroulement du plan de redressement.

Faut-il prévoir un plan de restructuration des dettes ?

Non. Mais permettez-moi par ailleurs une remarque d'ensemble : la zone euro a un déficit annuel moyen en pourcentage du produit intérieur brut de l'ordre de 6,5 % à 7 %, substantiellement inférieur à celui des Etats-Unis, du Japon ou du Royaume-Uni, de l'ordre de 10 % ou plus de leur produit intérieur brut.

On évoque parfois une sorte de complot anglo-saxon contre l'euro. Cette thèse est-elle crédible ?

Non. Il faut se méfier de toutes

les théories de complot. Je crois simplement que certains investisseurs internationaux peinent à comprendre l'Europe et ses mécanismes de décisions. Ils ont du mal à prendre la mesure de la dimension historique de la construction européenne et à anticiper la capacité des Européens à prendre des décisions aussi importantes que celles qui ont été prises il y a quelques jours. Cela dit, la complaisance n'est pas de mise : nous avons des problèmes très sérieux et il faut en tirer toutes les leçons.

La surveillance des politiques budgétaires, des évolutions de la compétitivité des économies de la zone euro et des réformes structurelles doit être radicalement améliorée. Nous sommes une fédération monétaire. Nous avons maintenant besoin d'avoir l'équivalent d'une fédération budgétaire en termes de contrôle et de surveillance de l'application des politiques en matière de finance publique.

Cela passe-t-il par la création de nouvelles institutions ?

Dans un premier temps, il faut partir des traités tels qu'ils sont. Mais si nous utilisons pleinement tout ce que les traités nous permettent et améliorons radicalement la « législation secondaire » de Bruxelles, nous pourrions, je crois, réaliser le pas décisif que je souhaite. L'Europe, en tant que construction historique, a su souvent progresser radicalement dans les périodes de difficultés et de crise. Le Conseil des gouverneurs de la BCE se tient prêt - dans la limite de ses responsabilités - à aider l'Europe à faire les nouveaux progrès indispensables. Cela suppose naturellement que chacun des partenaires européens prenne ses responsabilités qui sont, en ce moment, pleinement historiques. Vous souhaitez vous-même pouvoir regarder les budgets des pays avant leur adoption par le Parlement, comme la Commission se propose de le faire ?

Chaque institution a ses responsabilités propres. La BCE elle-même est très étroitement associée aux travaux de la Commission et de l'Eurogroupe. Je soutiens cette proposition de la Commission que je trouve parfaitement en ligne avec l'idée d'améliorer la gouvernance de la zone euro. J'ai noté certaines réactions négatives, notamment en France. Je ne les comprends pas,



DAVID BALICKI POUR « LE MONDE »

particulièrement dans un pays traditionnellement favorable à un « gouvernement économique ». Des instances non élues démocratiquement peuvent-elles donc s'octroyer un droit de regard supranational ?

Les gouvernements de l'Eurogroupe sont tous issus d'un processus démocratique ! Ce sont eux, dûment éclairés par la Commission, et le cas échéant par la BCE, qui prennent les décisions. L'union économique et monétaire comprend une surveillance très attentive et, lorsque cela est nécessaire, des injonctions et des sanctions décidées par le collège des gouvernements membres de cette union. Nous sommes interdépendants : la mauvaise gestion d'un seul provoque des problèmes pour tous les autres.

En décidant, le 9 mai, de racheter les obligations d'Etat qui ne trouvaient pas preneur sur le mar-

ché, une décision critiquée notamment par le président de la Bundesbank, la BCE a-t-elle mis son indépendance en danger ? Ne risque-t-elle pas de devenir une sorte de « bad bank » ?

Je ne commente jamais, vous le savez, les commentaires de mes collègues. Notre décision, prise par le Conseil des gouverneurs à une majorité écrasante, me conduit à souligner les points suivants. En premier lieu, nous sommes totalement indépendants des gouvernements et des groupes de pression de toute nature. Ce n'est pas par hasard que nous avons assuré la stabilité des prix, mais en prenant régulièrement des décisions qui n'ont plu ni aux gouvernements ni aux lobbies.

En second lieu, notre mandat est la stabilité des prix. Depuis 1999 à aujourd'hui, nous avons donné à 330 millions d'Européens une inflation annuelle moyenne de 1,98 %.

Nous sommes inflexiblement attachés à la stabilité des prix. En troisième lieu, nous reprenons intégralement les liquidités injectées du fait de nos interventions. Nous ne faisons pas fonctionner la planche à billets, et il n'y a pas de changement de la politique monétaire.

En quatrième lieu, nos interventions ont pour objet de permettre un fonctionnement plus normal de certains marchés pour assurer une transmission correcte de notre politique monétaire qui est inchangée. En cinquième lieu, nous avons pris note de la décision des gouvernements non seulement de respecter strictement leurs engagements de réduction des déficits mais aussi d'accélérer leur consolidation budgétaire pour nombre d'entre eux. Ceci est pour nous fondamental. ■

Propos recueillis par Stéphane Lauer, Frédéric Lemaître et Marie de Vergès

« J'appelle sagesse budgétaire ce que vous appelez austérité »

Les plans d'austérité se multiplient en Europe, mais certains économistes mettent en garde contre un excès de zèle néfaste pour la croissance...

Quand un ménage dépense systématiquement plus que ce qu'il gagne et voit son endettement croître exponentiellement, sa situation est évidemment intenable. Corriger cela est une attitude de sagesse et de bon sens. Pour un pays aussi, revenir à une situation budgétaire soutenable dans le moyen terme est une question de sagesse et de bon sens. Il y a un vrai problème sémantique. J'appelle plans de retour progressif à la sagesse budgétaire ce que vous

appelez plans d'austérité. En tout état de cause, ces politiques de sagesse sont favorables à la croissance puisqu'elles renforcent la confiance des ménages, des entreprises et des investisseurs. Et la confiance est, je l'ai dit, aujourd'hui essentielle pour la reprise. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) vient de relever ses perspectives de croissance pour 2010 et 2011. Etes-vous sur la même ligne ?

Nous observons au niveau mondial une croissance très soutenue des pays émergents. C'est vrai de la Chine et de l'Asie en général, mais aussi de l'Amérique latine,

singulièrement au Brésil et au Mexique. L'Afrique aussi se comporte mieux que prévu. Tous ces pays émergents tirent la croissance mondiale.

Au sein de la zone euro, un certain nombre de données récentes nous conduisent à observer un phénomène de reprise de la croissance pour le deuxième trimestre 2010 légèrement supérieur à ce qui était anticipé. Mais il faut rester très prudent. Notre croissance à l'avenir n'est écrite nulle part. Elle dépend de nous tous et de notre capacité à consolider la confiance le plus rapidement possible.

La situation des banques espagnoles vous inquiète-t-elle ?

Je n'ai pas de commentaires particuliers à ce stade. La surveillance prudentielle par la banque centrale nationale d'Espagne a toujours été considérée internationalement comme étant rigoureuse, en particulier avec son concept de provisionnement dynamique.

Que pensez-vous des propositions de la Commission européenne de créer dans chaque pays un fonds d'assurance propre aux banques pour les aider en cas de besoin ?

Nous sommes très prudents sur les taxes bancaires. Il nous semble qu'il faut d'abord tirer les leçons de la crise financière au

niveau des règles de prudence, notamment les règles de Bâle 3. La question d'une taxe éventuelle devrait venir en second lieu. Ceci dit, je ressens profondément ce divorce entre les valeurs de nos démocraties et celles du monde financier, en particulier reflétées par les comportements anormaux si souvent observés ces dernières années. Ce problème se pose à toutes nos sociétés démocratiques, et certainement des deux côtés de l'Atlantique. Les valeurs du monde financier doivent changer. L'esprit du temps ne les tolère plus telles qu'elles sont. ■

Propos recueillis par S. L., F. L. et M. de V.

En Chine, la grève des ouvriers de Honda illustre le malaise social

Les travailleurs réclament de meilleures conditions de travail et une hausse des salaires. Le constructeur japonais a dû arrêter les chaînes d'assemblage de ses quatre sites dans le pays

Shanghai
Correspondant

En bloquant l'usine qui fournit l'ensemble des boîtes de vitesses des modèles de Honda fabriqués en Chine, les ouvriers grévistes de Honda Auto Parts Manufacturing à Foshan, à une trentaine de kilomètres de Canton, ont frappé dans le mille. Le constructeur japonais a été forcé d'arrêter, mercredi 26 mai, ses chaînes d'assemblage dans ses quatre sites en Chine.

Honda, qui exporte une petite partie de ses modèles depuis la Chine et en construit une autre pour le marché chinois en coentreprise avec deux sociétés d'Etat, a annoncé une production en Chine en croissance de 38% sur les quatre premiers mois de l'année 2010, et entend porter sa capacité de production dans le pays de 650 000 véhicules aujourd'hui à 830 000 d'ici fin 2012.

Si grèves et débrayages se comptent par centaines chaque année en Chine – le droit de grève n'y est pas reconnu par la Constitution, mais les actions collectives sont un moyen pour les ouvriers de pousser les autorités à intercéder en leur faveur –, ces mouvements touchent rarement le secteur automobile. Plus rares encore sont ceux qui

Dans le marché du travail chinois, les mécanismes de représentation réels des ouvriers sont absents

bloquent l'intégralité des opérations d'une multinationale prestigieuse comme Honda.

Le cas Honda est sensible : l'usine de Foshan, l'une des quatre de ce type au monde en dehors du Japon, est détenue à 100% par le constructeur japonais, et répond à la stratégie du gouvernement chinois d'attirer une production à plus fort contenu technologique. La presse chinoise, qui a commencé à couvrir la grève, a visiblement reçu l'ordre de se faire plus discrète, à moins d'une semaine de l'anniversaire, tabou, du massacre de Tiananmen.

Le printemps est associé en Chine à des poussées de contestation dont le souvenir a souvent suscité des remous, du mouvement du 4 mai 1919 aux grèves de 1925, dans des usines textiles japonaises,



Des ouvriers grévistes devant l'usine Honda de Foshan (Guangdong), jeudi 27 mai. REUTERS

en passant par les manifestations antijaponaises d'avril 2005.

Récemment, la recrudescence de suicides chez les petites mains de Foxconn, un sous-traitant d'Apple à Shenzhen, a braqué le projecteur sur le malaise des nouvelles générations d'ouvriers migrants. Au point que Wang Yang, secrétaire général du parti dans le Guangdong, a dû, samedi, rappeler que « le développement économique doit d'abord bénéficier au peuple ».

Première province exportatrice de Chine, le Guangdong est une caisse de résonance pour les mouvements des droits du travail en Chine : c'est là que les ouvriers, des migrants en grande majorité, sont le plus organisés. « La grève chez Honda est extrêmement surprenante, et en même temps, elle est circonscrite, note un spécialiste de l'automobile. Il ne faut pas perdre de vue qu'en Chine, il y a de grandes différences de statut entre différentes entités d'un même groupe industriel, qui peuvent provoquer des frustrations. Les disparités régionales sont fortes et les attentes différentes selon que les gens sont migrants, comme dans le Guangdong, ou locaux, comme dans les bassins automobiles de l'intérieur du pays, où les sociétés d'Etat offrent des conditions d'emploi plus généreuses par rapport aux attentes. »

Le mouvement de grève aurait commencé le 17 mai, après qu'une centaine d'ouvriers ont débrayé pour obtenir de meilleures condi-

tions de travail et une hausse des salaires. Plusieurs facteurs auraient radicalisé les grévistes : la société aurait d'abord refusé de procéder à des augmentations, tout en envoyant des recruteurs à l'extérieur. Deux « meneurs » auraient vu leurs contrats suspendus. Enfin, des intérimaires, rapporte le *South China Morning Post* de Hongkong, auraient été forcés de s'engager à ne pas rejoindre le mouvement.

Lundi matin, « les employés n'étaient pas prêts à se réconcilier » avec la direction, a déclaré au quotidien hongkongais un représentant de la centrale syndicale chinoise, qui, en cas de crise, joue un rôle de médiateur. Selon l'un des ouvriers cités par *Le Quotidien du peuple*, le salaire de base n'est que de 1211 yuans par mois (110 euros). Le logement, la nourriture et les frais courants laissent moins de 500 yuans d'épargne possible. Les ouvriers demanderaient de 500 à 1000 yuans supplémentaires.

Les cas de Honda et de Foxconn sont révélateurs de tensions qui affluent dans le marché du travail chinois, où les mécanismes de représentation réels des ouvriers sont absents : la centrale syndicale chinoise est représentée au sein des entreprises par des membres de... l'encadrement, ou des officiels du syndicat au sein des administrations.

« On a plusieurs fois assisté, ces dernières années, à ce genre de phénomène, où les travailleurs lancent

leur propre grève et contournent le syndicat officiel, constate Geoffrey Crothall, porte-parole de l'organisation non gouvernementale (ONG) China Labour Bulletin à Hongkong. Il faut noter toutefois qu'il s'agit d'une usine de composants qui fournit l'intégralité des usines de Honda et que les ouvriers savaient qu'en la bloquant, ils gagneraient en pouvoir de négociation. »

Brice Pedroletti

Statut de la SNCF : la France s'oppose à la Commission européenne

L'Etat refuse de retirer la garantie publique illimitée dont bénéficie la société nationale

Ce n'est pas une mise en demeure, mais un rappel à l'ordre exprimé en termes on ne peut plus directs. Dans un courrier daté du 11 février, publié lundi 31 mai par *Les Echos*, la Commission européenne réclame de nouveau à la France de réformer le statut de la SNCF. En mai 2008, avec l'adoption de lignes directrices, Bruxelles avait déjà, de facto, mis en cause la situation juridique de la société nationale, qui ne paraissait « pas compatible » avec les règles de concurrence, et enjoignait d'y remédier « au plus tard dans les deux ans ».

Le courrier adressé par la Commission met une nouvelle fois en évidence la question de « la garantie illimitée » accordée par l'Etat à la SNCF, établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). Cet avantage « implicite » lui permettrait de bénéficier d'une notation très élevée (AAA) de la part des agences spécialisées. Et donc de conditions d'emprunt avantageuses. Bruxelles demande avec insistance à Paris de l'informer « des mesures qui seront adoptées dans les plus brefs délais aux fins de la suppression de cette garantie ».

Dans un courrier adressé en avril, le gouvernement a déjà opposé une fin de non-recevoir à la Commission, considérant qu'il « n'en tend pas modifier le statut de la SNCF ». Lundi, le secrétariat d'Etat

aux transports, Dominique Busseureau, confirme qu'il « conteste » l'argumentaire de Bruxelles. Guillaume Pepy, président de la SNCF, précise que « depuis plusieurs années, l'Agence des participations de l'Etat a fait savoir que la garantie illimitée était supprimée ». « En janvier, ajoute-t-il, il a été confirmé devant le conseil d'administration que la SNCF et ses filiales se financent au coût du marché. » La logique de la Commission conduirait à battre en brèche le principe même de l'existence du secteur public, estime la direction de l'entreprise.

Après le changement de statut de La Poste imposé par les autorités européennes, qui avaient déjà invoqué la garantie financière de l'Etat, transformer la SNCF en société anonyme constituerait, au plan social, une opération à hauts risques. Une telle perspective est ouvertement rejetée par l'ensemble des organisations syndicales qui y voient un premier pas vers une privatisation.

La Commission semble avoir les transports publics français dans sa ligne de mire. L'Estonien Siim Kallas, le commissaire européen aux transports, vient de faire savoir qu'il entend fixer à 2030 la date prévue pour la fin du monopole de la RATP sur le métro parisien et les RER. Or une loi votée par le Parlement français fin 2009 retient la date de 2039. ■

Jean-Michel Normand

CINÉMA : 14 JUILLET 2010
TOY STORY 3

Disney/Pixar

Story 3 invite les spectateurs à retrouver le monde délicieusement marqué de Woody, Buzz et leurs amis. Dans ce troisième chapitre, Andy se prépare à partir pour l'université et ses fidèles amis les jouets se posent beaucoup de questions quant à leur avenir.

19

Des tensions salariales croissantes

Shanghai
Correspondant

En pleine croissance, la Chine pourrait connaître une nouvelle période de revendications sociales non moins périlleuses que les précédentes : l'afflux de liquidités dû au plan de relance et aux grands travaux, associé à une politique de taux d'intérêt très bas, alimente l'inflation.

En se propageant à des villes plus petites, la fièvre immobilière

20% d'augmentation pour les ouvriers de Foxconn

Hon Hai Precision Industry, la maison mère du taïwanais Foxconn, frappé par une série de suicides (*Le Monde* du 28 et du 29 mai), a annoncé, le 28 mai, qu'elle allait augmenter de 20% le salaire d'au moins 200 000 de ses 800 000 ouvriers en Chine. « La tristesse est contagieuse, la joie aussi, a dit un dirigeant. Nous espérons que les ouvriers auront un regard plus positif sur leur vie. »

créée de nouvelles angoisses chez une partie de la population qui voit ses projets d'ascension sociale remis en question : l'épargne accumulée, souvent après de longues années de travail loin de chez soi, est maigre face aux prix des appartements ou des loyers commerciaux des zones nouvellement développées par des localités aux ambitions démesurées.

Les choix économiques récents ont amplifié certains déséquilibres. En 2008, la promulgation d'une nouvelle loi sur les contrats de travail avait conduit à une recrudescence des conflits sociaux à mesure que les ouvriers prenaient conscience de leurs droits. En 2009, la crise financière globale a encore exacerbé les tensions.

Deux soupapes ont pourtant amorti le choc : une partie des migrants avaient préféré bénéficier de nouvelles facilités dans leurs provinces d'origine. Et les autorités étaient intervenues pour éponger les salaires impayés et subventionner les employeurs susceptibles de trop licencier. ■

L'urgence, désormais, serait de rééquilibrer la croissance vers les salaires. « La proportion déclinante des salaires dans le PIB [produit intérieur brut] chinois exige de nouvelles réglementations, surtout dans un pays qui tente de soutenir la croissance par la consommation », dénonce un éditorial du *China Daily*. Le journal critique la pusillanimité du ministère des ressources humaines et de la sécurité sociale, qui est censé proposer une nouvelle loi d'ici à la fin de l'année pour « faire pencher la balance de la distribution de salaires en faveur des travailleurs ».

Il est peu probable que celle-ci soit prête. Le quotidien anglophone constate néanmoins que les revenus progressent : de 9,7% au premier trimestre 2010 par rapport à 2009, pour les urbains, de 16,3% pour les ruraux. Ce rythme reste « dangereusement lent » par rapport aux profits des entreprises, juge-t-il. Pour le plus grand pays communiste du monde, l'heure est à la... redistribution. ■

B. Pe.

DE L'ARTICLE À LA BANDE-ANNONCE, C'EST DIRECT.

La nouvelle formule de Direct Matin offre à la fois l'essentiel de l'actualité chaque jour et l'opportunité à chaque lecteur d'approfondir l'information qui le passionne. Avec l'application Direct flash, les rubriques, les articles du journal deviennent autant d'espaces interactifs que le lecteur peut s'approprier, afin d'accéder à des contenus sur mesure. Testez-la dès maintenant sur cette annonce.

- 1 Téléchargez l'application Direct flash sur votre iPhone.
- 2 Photographiez un article, une photo, une publicité, grâce à la fonction Dflash.
- 3 Accédez à des contenus multimédias (articles, vidéos, musique...)

Direct Matin

La nouvelle formule